

# RAPPORT ANNUEL 2015



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL





# FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

ACTEUR MAJEUR DE LA POLITIQUE FRANÇAISE  
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT DÉDIÉ  
À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

## SA MISSION

- **Soutenir des solutions de développement durable** pour favoriser la préservation de l'environnement mondial dans les pays en développement et émergents.
- **Encourager l'innovation scientifique, technique, technologique, financière ou institutionnelle**, dans les projets qu'il cofinance.
- **Créer des alliances et mobiliser des partenariats multi-acteurs** en collaborant avec tous les acteurs nationaux ou internationaux en lien avec ses thématiques d'intervention : publics, privés, ONG, scientifiques, collectivités territoriales, bailleurs, conventions internationales...

# 331 M€

## DE SUBVENTIONS OCTROYÉES SUR LA PÉRIODE 1994 - 2015

# 100 %

## DES FINANCEMENTS DÉLIÉS ET COMPTABILISÉS EN AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Le FFEM intervient dans des projets de développement durable avec une priorité d'intervention en Afrique et en Méditerranée. Il intervient dans 120 pays, dont les 16 pays pauvres prioritaires de l'aide française et dans trois quarts des pays les moins avancés (PMA).

## FINANCEMENTS ACCORDÉS ENTRE 1994 ET 2015 PAR RÉGION



# SOMMAIRE

5

## AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

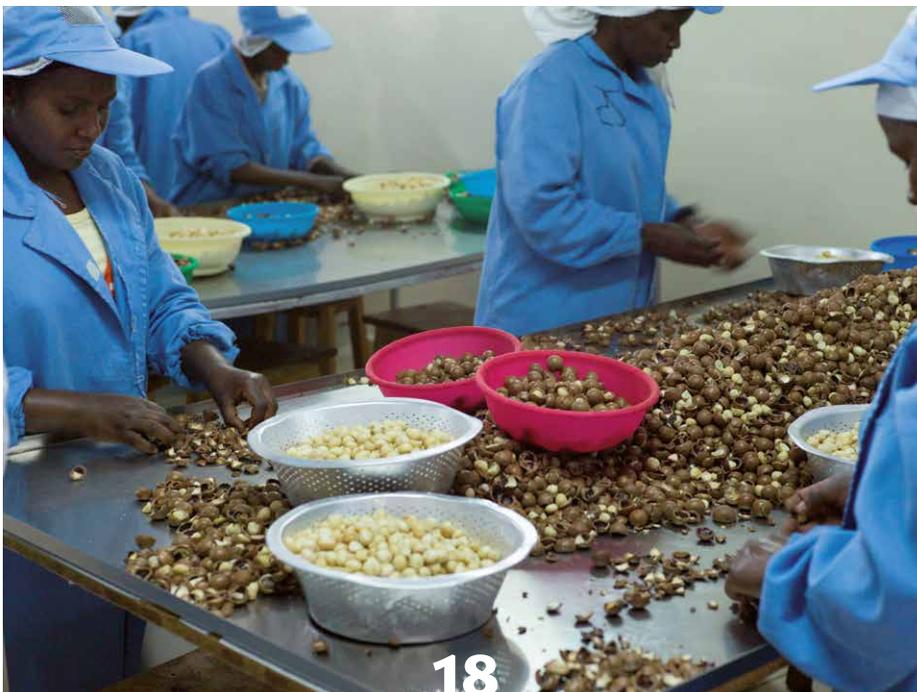
- 5 • 2015, une année structurante pour le FFEM



6

## REPÈRES

- 7 • Financer le développement durable en soutenant l'innovation
- 8 • Orientations et enjeux stratégiques
- 9 • Focus sur 10 points-clés de la stratégie 2015-2018
- 10 • Gouvernance



18

## LES ACTIVITÉS EN 2015

- 20 • 2015 en chiffres
- 22 • Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines
- 24 • Financements innovants de la biodiversité
- 25 • Le PPI : un programme de terrain pour les ONG du Sud
- 26 • Territoires urbains durables
- 28 • Transition énergétique
- 32 • Agriculture et forêts durables
- 36 • Consommation et production durables



14

## FAITS MARQUANTS

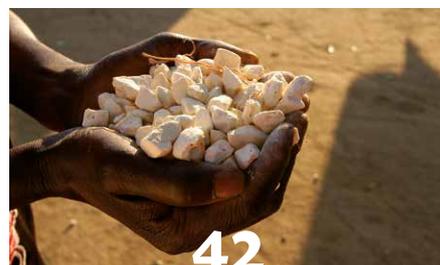
- 16 • Le FFEM pendant la COP21



38

## RETOUR D'EXPÉRIENCES & ENSEIGNEMENTS

- 39 • Gestion de la biodiversité marine et côtière ouest-africaine
- 40 • Gestion durable des forêts communales au Bénin



42

## ANNEXES

- 43 • Projets identifiés et engagés en 2015
- 45 • Panorama des actions de communication réalisées en 2015
- 46 • Acronymes

# LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

**INSTRUMENT FINANCIER DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT, LE FFEM EST DÉDIÉ À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENTS.**

Depuis sa création en 1994, le FFEM inscrit son action dans le respect des engagements stratégiques de la France et des accords multilatéraux environnementaux qu'elle a signés. Il finance des opérations qui intègrent la protection de l'environnement et le développement économique et social dans les pays bénéficiaires.

**Fonds public bilatéral doté de 90 millions d'euros pour la période 2015-2018**, le FFEM accompagne des actions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants organiques persistants et de l'ozone stratosphérique.\*

**Un laboratoire d'innovations et d'actions pilotes.** Le FFEM cherche à innover en proposant des techniques et des modes d'organisation nouveaux pour répondre aux problèmes d'environnement mondial. Il s'efforce de mettre en œuvre des solutions qui contribuent à la protection de l'environnement et qui assurent des activités productives, au bénéfice des pays en développement.



**Son intervention** contribue en particulier à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, à développer la préservation et la valorisation de la biodiversité, à réduire les émissions de carbone, fossile ou organique, à lutter contre la déforestation et la désertification.

**Priorité géographique à l'Afrique et à la Méditerranée.** Le FFEM concentre son action dans les pays en développement notamment les pays les moins avancés ou pays émergents, éligibles à l'aide publique au développement. En conformité avec les orientations définies par le gouvernement français, le FFEM intervient prioritairement en Afrique subsaharienne et en Méditerranée. Le FFEM peut aussi contribuer au soutien d'opérations régionales en outre-mer, à condition que la part de financement destinée aux collectivités françaises d'outre-mer n'exécède pas 25% de la contribution du FFEM dans ces projets.

**Dans un monde global, la réalisation de projets innovants en matière de développement durable nécessite la construction de partenariats efficaces entre les différents acteurs des secteurs public et privé du Nord comme du Sud.**

Le FFEM s'attache à collaborer avec une diversité d'acteurs du développement sur ses domaines d'intervention, qu'ils soient du secteur public, du secteur privé, de la société civile, des ONG, de la recherche, des collectivités territoriales, des bailleurs ou des conventions environnementales internationales.

\* Les projets du portefeuille « Couche d'ozone » font l'objet d'un suivi spécifique, en exécution des décisions prises dans le cadre des activités du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal

# 2015, UNE ANNÉE STRUCTURANTE POUR LE FFEM

FRANÇOIS XAVIER DUPORGE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FFEM, REVIENT SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ET SUR LES PERSPECTIVES DU FONDS À L'HORIZON 2018

## QUE RETENIR DE L'ANNÉE 2015 ?

L'année 2015 a été marquée par deux temps forts sur la scène internationale avec l'adoption des Objectifs de développement durable et la tenue de la COP21 à Paris, et à l'échelle du FFEM, par l'adoption de son nouveau programme stratégique sur la période 2015-2018.

Le FFEM a en effet profité de la COP21 pour partager et diffuser l'expérience acquise au travers des opérations qu'il soutient aux côtés de ses partenaires, en particulier en mettant en avant les initiatives innovantes qui promeuvent des solutions basées sur la nature, y compris en milieu urbain, des actions en faveur d'une agriculture et des forêts durables, ou encore l'accès à une énergie durable. Le FFEM a démontré sa forte implication sur les enjeux en matière d'adaptation aux effets du dérèglement climatique, avec un accent sur deux thématiques émergentes : la gestion durable des territoires urbains et la gestion des zones littorales et marines, y compris pour la haute mer. L'objectif de ces actions de valorisation est d'éclairer et de faciliter la préparation de futurs programmes ambitieux, de grande échelle, conciliant développement socioéconomique des populations locales et évolution vers une trajectoire de développement plus sobre en carbone et plus résiliente.

À la suite de sa reconstitution à hauteur de 90 M€ pour la période 2015-2018, le FFEM s'est doté d'un nouveau Cadre de programmation stratégique (CPS) qui court sur la même période. Ses interventions se concentreront sur cinq thématiques : territoires urbains durables, financements innovants de la biodiversité, gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines, transition énergétique et agriculture et forêts durables. Ce CPS a fait l'objet de consultations auprès de nombreux partenaires du FFEM en amont de sa rédaction et, pour la première fois, a été présenté aux organisations de la société civile à Paris en janvier, avant son adoption par le comité de pilotage du FFEM en avril.

## QUELS SONT LES TRAIT SAILLANTS DE L'ACTIVITÉ DU FFEM EN 2015 ?

En 2015, première année de la reconstitution quadriennale du FFEM, un gros effort a été fourni pour reconstituer le réservoir de projets en cours puisque le comité de pilotage a approuvé 20 projets au stade de l'identification pour un montant total de 25,9 M€ et 12 projets au stade de l'engagement totalisant 15,7 M€. Notons que le portefeuille de projets engagés « Changement climatique » a bénéficié de l'effet « COP 21 », avec 44% des financements accordés sur le domaine du climat. Sur l'ensemble des projets identifiés et engagés, le FFEM a continué à donner la priorité à l'Afrique et la Méditerranée, avec 66% des engagements ciblés sur ces deux régions. Par ailleurs, 93% des projets identifiés et engagés s'inscrivent dans les priorités thématiques définies dans le nouveau CPS.

## QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS QUI VONT ÊTRE MIS EN ŒUVRE EN 2016 ?

Le FFEM a décidé de renforcer son intervention sur les actions d'adaptation au changement climatique, avec un accent mis sur les territoires urbains durables et la résilience des écosystèmes côtiers. Par ailleurs, avec le Projet Plancton Océanique, Climat et Développement, réalisé en partenariat avec la fondation Tara Expéditions, le FFEM poursuivra son action de protection de la haute mer en vue de contribuer à l'émergence d'une gouvernance mondiale des océans. Le projet permettra d'intégrer des laboratoires de recherche du sud au consortium scientifique Tara Océans et de renforcer les processus de gouvernance, comme les conventions des mers régionales.

Un autre exemple de projet que le FFEM soutient est au bénéfice du secteur privé : le FFEM innove en termes d'ingénierie financière en partenariat avec Nexus pour accompagner les entreprises sociales pionnières dans les secteurs de l'accès à l'énergie, l'assainissement et l'accès à l'eau potable en Asie et en Afrique. À travers la facilité de financement « Pioneer Facility », le FFEM soutient des entreprises dans le secteur du Social Business, en facilitant la mise à disposition de fonds de roulement accessibles aux entreprises sociales.

Enfin, un dernier exemple emblématique de la nouvelle stratégie du FFEM concerne le projet Douala Ville durable, qui a vocation à développer de nouvelles pratiques d'aménagement répliquables et de valorisation d'espaces naturels, pour construire une ville résiliente. Ce projet « Douala, Ville durable » qui a d'ailleurs été valorisé lors de la COP21, illustre bien la façon dont le FFEM contribue – sur le terrain et avec ses partenaires locaux – à la mise en œuvre de l'Agenda des solutions.

Le FFEM poursuivra aussi en 2016 son soutien à des opérations innovantes dans un souci de rendre concrets les Objectifs de développement durable et les engagements français dans le cadre des conventions internationales sur l'environnement.



« À son échelle, le FFEM entend contribuer au financement d'actions concrètes intégrant des problématiques d'environnement mondial dans les projets de développement en faveur des pays du Sud, notamment dans le domaine de la ville durable ou de la mobilité, qui vont spécifiquement permettre à la France de concourir à l'Agenda des solutions et de mettre en œuvre des initiatives durables à l'horizon 2030. »

**François-Xavier Duporge**  
Secrétaire général, FFEM

# REPÈRES

Financer le développement durable en soutenant l'innovation .....	<b>7</b>
Orientations et enjeux stratégiques .....	<b>8</b>
Focus sur 10 points-clés de la stratégie 2015-2018 .....	<b>9</b>
Gouvernance .....	<b>10</b>

SOUTIEN À  
DES SOLUTIONS  
INNOVANTES  
POUR PRÉSERVER  
L'ENVIRONNEMENT  
MONDIAL ET ACCOMPAGNER  
LE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ET  
SOCIAL DES PAYS  
D'INTERVENTION



# FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SOUTENANT L'INNOVATION

Le FFEM est un acteur pionnier sur toutes les questions relatives au développement durable qui ont été d'actualité en 2015, avec trois événements interdépendants : la conférence d'Addis Abeba sur le financement de l'aide en juillet, l'adoption des Objectifs de développement durable aux Nations Unies en septembre, et la COP 21 sur le climat à Paris en décembre. En effet, depuis 20 ans il cofinance des projets qui concilient les enjeux sociaux, économiques et environnementaux dans un objectif de financements pérennes d'un développement durable qui préserve l'environnement mondial.

## **LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX REPRÉSENTENT D'IMPORTANTES OPPORTUNITÉS D'INNOVATION, DE CHANGEMENT ET DONC DE DÉVELOPPEMENT**

La conservation de la biodiversité est aujourd'hui avant tout limitée par le manque de financement régulier et suffisant pour assurer la bonne mise en œuvre des actions. Or, la tendance de financement ne va pas en s'améliorant, ce qui menace d'autant plus la pérennité des structures de conservation. Il semble que l'avenir de la conservation se joue avant tout dans une meilleure utilisation des fonds disponibles (gain d'efficacité) et la recherche de financements durables. Or, cette recherche de financements durables doit désormais obligatoirement sortir du cadre actuel de financement (essentiellement de source publique) pour gagner en volume et en durabilité. Pour gagner de nouveaux « marchés » de financement (sources privées surtout), les projets doivent s'appuyer sur des modes de financement originaux, innovants et efficaces.

## **LE FFEM, PROMOTEUR DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Aujourd'hui, la réalisation de projets innovants en matière de développement durable nécessite la mobilisation de tous les acteurs volontaires et des partenariats entre secteurs public et privé et société civile, du Nord comme du Sud. Le FFEM, laboratoire de solutions adaptées à chaque contexte, s'efforce de dépasser la trop fréquente fragmentation des programmes de développement par la recherche de consensus d'acteurs et l'implication de toutes les parties prenantes autour des actions de terrain engagées.

Face aux grands défis environnementaux mondiaux, de dérèglement climatique, de désertification, de dégradation des écosystèmes et de réduction de la biodiversité, de pollutions des fleuves, des lacs et de la mer, le FFEM cherche à promouvoir l'innovation sous toutes ses formes, qu'elle soit d'ordre technique, organisationnel ou financier. Dans cet esprit, le FFEM a reconduit en 2015 son dispositif de soutien aux entreprises en tant que pépinières et divulgateurs d'innovations, via la Facilité d'innovation dans le domaine du changement climatique, la FISP Climat, afin de stimuler dans les pays en développement le marché des technologies et des services d'atténuation et/ou d'adaptation aux changements climatiques.

# ORIENTATIONS ET ENJEUX STRATÉGIQUES

## SIX GRANDS SECTEURS D'INTERVENTION QUI CORRESPONDENT À LA PRODUCTION DE BIENS PUBLICS MONDIAUX

Pour financer des opérations qui intègrent la protection de l'environnement et le développement économique et social dans les pays bénéficiaires, le FFEM concentre historiquement son action sur six domaines d'intervention correspondant à la production de biens publics mondiaux tels que définis dans ces grandes conventions internationales ou forum internationaux : **climat, biodiversité, eaux internationales, désertification et dégradation des terres, polluants chimiques, ozone stratosphérique\***.

Dans sa nouvelle stratégie, le FFEM a décidé de prioriser ses engagements financiers sur cinq thématiques et deux objectifs transversaux. Cette approche transversale et multisectorielle vise à mieux répondre aux attentes des partenaires et des bénéficiaires de projets. Grâce à cette vision de décloisonnement des domaines de l'environnement mondial, le FFEM entend disposer d'une force d'innovation dans son dispositif de soutien aux partenaires de projets. En 2015, conformément aux orientations fixées dans son nouveau cadre de programmation stratégique qui court sur la période 2015-2018, le FFEM a donc priorisé ses activités par thématique de concentration :

- Transition énergétique
- Territoires urbains durables
- Agriculture et forêts durables
- Financements innovants de la biodiversité
- Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines

Le FFEM a aussi – et c'est une nouveauté – défini deux objectifs transversaux aux opérations ciblées dans ses cinq priorités stratégiques. Il s'agit des objectifs « consommation et production durables » et « processus innovants ».

## DES PROJETS QUI RÉPONDENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tout en incluant les domaines d'intervention historiques du FFEM, ces nouvelles orientations stratégiques s'inscrivent dans l'agenda international post-2015 et en particulier dans les objectifs de développement durable (ODD), tels qu'ils ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015. Les nouvelles thématiques de concentration permettent de renforcer l'action transversale du FFEM dans ces différents domaines.

## UNE STRATÉGIE 2015-2018 ARTICULÉE AUTOUR DE PRIORITÉS STRATÉGIQUES QUI RÉPOND AUX BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES

Début 2015, le FFEM a souhaité présenter ses nouvelles orientations stratégiques à la société civile, avant son adoption par le comité de pilotage du FFEM en avril. C'est la première fois que le FFEM réalisait cet exercice, avec une volonté d'être plus à l'écoute des bénéficiaires et des enjeux locaux. Le FFEM cherche constamment à renforcer des partenariats durables entre ONG, bailleurs et gouvernements, car ils permettent d'inscrire dans la durée les actions qu'il soutient.

\* Les projets du portefeuille « Couche d'ozone » font l'objet d'un suivi spécifique, en exécution des décisions prises dans le cadre des activités du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal.

	CHANGEMENT CLIMATIQUE	BIODIVERSITÉ	EAUX INTERNATIONALES	DÉGRADATION DES TERRES, POLLUANTS CHIMIQUES
Financements innovants de la biodiversité		✓	✓	✓
Agriculture et forêts durables		✓	✓	✓
Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines	✓	✓	✓	✓
Transition énergétique	✓			
Territoires urbains durables	✓			✓
	<b>OBJECTIFS TRANSVERSAUX</b>			
Consommation et production durables		✓		
Processus innovants		✓		

# FOCUS SUR 10 POINTS-CLÉS DE LA STRATÉGIE 2015-2018



## FINANCEMENTS INNOVANTS DE LA BIODIVERSITÉ

Promouvoir l'accès aux financements innovants de la biodiversité et contribuer à la réalisation des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique pour atteindre la cible 20 des objectifs d'Aichi relative à la mobilisation de ressources financières, à l'horizon 2020.



## GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES

Concentrer son action sur la gestion intégrée et la résilience des zones littorales et marines qui couvrent un continuum du bassin versant à la haute mer, en passant par la mer territoriale et la Zone économique exclusive (ZEE).



## AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES

Promouvoir des stratégies intégrées de conservation et de gestion des ressources naturelles permettant d'assurer le bien-être des populations et leur sécurité alimentaire tout en répondant aux enjeux des grandes conventions internationales.



## TERRITOIRES URBAINS DURABLES

Relever le défi d'une croissance urbaine durable, porteuse d'opportunités et non d'exclusion, résiliente aux changements climatiques et basée sur des modèles soutenables.



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Diversifier les mix énergétiques en intégrant plus d'énergies renouvelables, rendre les économies plus sobres en énergie et mieux intégrer les spécificités des pays en développement, caractérisés par le faible taux d'accès à l'électricité.



## PROCESSUS INNOVANTS

OBJECTIF TRANSVERSAL

Renforcer les processus de conception stratégique ou de mise en œuvre cherchant à s'éloigner de schémas de réflexion et de décision habituels et mieux prendre en compte les enjeux d'environnement mondial à tous les niveaux et aux échelles requises.



## CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

OBJECTIF TRANSVERSAL

Intégrer la consommation et la production durables dans ses projets en cherchant à associer, dans les biens ou les services produits, un meilleur respect de l'environnement, un progrès social et une performance économique.

## PRIORITÉ GÉOGRAPHIQUE À L'AFRIQUE ET LA MÉDITERRANÉE

Cibler son action sur la région Afrique et Méditerranée en apportant environ 66 % de ses financements sur la période 2015-2018.

## PROMOUVOIR UNE TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT PLUS SOBRE EN CARBONE ET PLUS RÉSILIENTE

Examiner toutes ses opérations sous l'angle des risques climatiques pouvant affecter les projets eux-mêmes, les bénéficiaires et les écosystèmes ciblés et, sous l'angle de la prise en compte des changements climatiques dans les diligences environnementales, si cela s'avère pertinent.

## MAINTENIR LE NIVEAU D'INNOVATION QUI EST LE SIEN

Chaque projet financé est éligible au FFEM s'il est doté d'un caractère innovant ou s'il participe à la diffusion ou au changement d'échelle d'innovations.

# GOVERNANCE

## UN PARTENAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DOTÉ D'UNE GOUVERNANCE INTERMINISTÉRIELLE

Pour instruire et mettre en œuvre ses actions, le FFEM dispose d'une gouvernance spécifique dotée d'un comité de pilotage interministériel, d'un comité scientifique et technique de haut niveau et d'un secrétariat qui assure la gestion des cycles opérationnels et stratégiques.

Les projets et les programmes cofinancés par le FFEM sont préparés, présentés, suivis et évalués par une ou plusieurs institutions membres du Comité de pilotage, en s'appuyant sur les avis remis par le Comité scientifique et technique du FFEM. Le secrétariat du Fonds apporte, quant à lui, son appui au processus d'instruction, de suivi, de capitalisation et de communication sur les projets.

Chaque projet ou programme cofinancé par le FFEM est présenté sous la responsabilité d'une des six institutions-membres de son Comité de pilotage.

### COMITÉ DE PILOTAGE (COMPOSITION AU 10/06/2016)

Présidé par le représentant du ministère chargé des Finances (Direction générale du Trésor), le Comité de pilotage se prononce lors de réunions pluriannuelles sur la politique générale du FFEM, ses orientations géographiques, ses domaines d'intervention, ses

méthodes, ses ressources. Il décide de l'identification de projets, après avis du Comité scientifique et technique, et de l'approbation de leur financement. Il nomme également les membres du Comité scientifique et technique dotés d'un rôle consultatif auprès du FFEM.

### Présidence du Comité de pilotage assurée par le Ministère des Finances et des Comptes publics (MINEFI) Cyril Rousseau, Président du comité

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS (MINEFI) DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR (DGT)		MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MENESR) DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION	
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
<b>CYRIL ROUSSEAU</b> Sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du Développement  <b>MAY GICQUEL</b> Chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement	<b>CAROLINE GIACOMONI</b> Adjointe au chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement  <b>ALIX THEPOT</b> Adjointe au chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement	<b>ELISABETH VERGÈS</b> Directrice du secteur Environnement	<b>ALAIN LAGRANGE</b> Chargé de mission « Ingénierie mer et développement »
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MAEDI) DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MONDIALISATION, DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS (DGM)		MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT (MAAF) SOUS-DIRECTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX	
<b>OLIVIER FONTAN</b> Sous-directeur de l'Environnement et du Climat  <b>EMMANUELLE SWYNGHEDAUW</b> Sous-direction de l'Environnement et du Climat, pôle biodiversité-forêts	<b>SANDRA RUILLIÈRE</b> Sous-direction de l'Environnement et du Climat, rédactrice Désertification et dégradation des terres	<b>MARIE-HÉLÈNE LE HÉNAFF</b> Sous-directrice des Échanges internationaux	<b>PHILIPPE PIPRAUD</b> Sous-direction des Échanges internationaux
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER (MEEM)		AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)	
<b>VÉRONIQUE MASSENET</b> Sous-directrice du changement climatique et du développement durable	<b>ROMAIN DISSAUX</b> Adjoint au chef du bureau des affaires globales	<b>CYRILLE BELLIER</b> Adjoint au directeur exécutif Stratégie, Partenariats et Communication	<b>JEAN-NOËL ROULLEAU</b> Responsable de la Division Appui environnemental et social au Département des Appuis transversaux

## COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (COMPOSITION AU 10/06/2016)

Le FFEM est doté d'un Comité scientifique et technique composé de douze personnalités reconnues pour leurs compétences économiques, environnementales et sociales dans les domaines que couvre le FFEM. Cette instance a un rôle consultatif et de conseil sur les projets et les stratégies sectorielles du FFEM. Elle émet des recommandations au stade de l'identification des projets et de l'engagement des fonds. Ce comité anime et effectue des études relatives aux aspects scientifiques et techniques de l'environnement mondial. Il participe également aux initiatives visant à informer et sensibiliser les partenaires français et internationaux sur les enjeux de l'environnement mondial.

### SÉBASTIEN TREYER

Directeur des programmes à l'IDDRI  
Président du CST  
> Agriculture / Eau

### LUCIEN CHABASON

Conseiller auprès de la direction IDDRI  
> Développement durable / économie

### ANNE GOUYON

Agro-économiste, associée fondatrice BeCitizen  
> Agro-économie

### ALAIN KARSENTY

Socioéconomiste, CIRAD - département  
« Environnement et Sociétés »  
> Changement climatique

### MAYA LEROY

Enseignant-Chercheur AgroParisTech  
> Agriculture / Eau / Forêts

### BRUNO LOSCH

Économiste, CIRAD  
> Agriculture

### DOYLE MCKEY

Professeur en écologie, Université Montpellier II  
> Biodiversité

### SANDRINE MATHY

UPMF – CNRS PACTE-EDDEN  
Chargée de recherche – 1<sup>re</sup> classe CNRS  
> Changement climatique / Énergie

### CHRISTINE PERGENT-MARTINI

Maitre de conférences HC – HDR  
à l'Université de Corse  
> Changement climatique / Biodiversité

### LUC RAIMBAULT

Ingénieur en chef - urbaniste  
Cté d'agglo Cergy-Pontoise, DGA  
> Territoires urbains durables

### MÉLANIE REQUIER-DESJARDINS

Administrateur scientifique à l'IAMM du CIHEAM,  
enseignante-chercheuse. Codirection de Master  
> Dégradation des terres / désertification

### ANJALI SHANKER

Directrice générale IED  
> Énergie / Climat

## LE SECRÉTARIAT (COMPOSITION AU 10/06/2016)

Le secrétariat du FFEM est l'instance opérationnelle du Fonds. Il instruit et met en œuvre les projets et les orientations stratégiques validés en Comité de pilotage. Il est confié à l'Agence française de développement qui lui fournit les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans le cadre d'un mandat de gestion État-AFD pour signer les conventions et contrats relatifs aux projets financés par le FFEM.

### FRANÇOIS-XAVIER DUPORGE

Secrétaire général

### CARINE PEYRONNET

Assistante coordinatrice

### CONSTANCE CORBIER-BARTHAUX

Biodiversité et Programme de Petites Initiatives

### JANIQUE ETIENNE

Eaux internationales, polluants, ville durable

### NICOLAS HERTKORN

Forêt, Agriculture durable, désertification

### DOMINIQUE RICHARD

Énergie, climat

### DOMINIQUE BOIRARD

Affaires générales budgétaires

### LAURENCE ALLIGBONNON

Suivi des conventions de financement -  
Assistante d'ingénieurs

### ELISABETH CARPENTIER

Suivi des décaissements - Assistante d'ingénieurs

### VALÉRIE FAKIR

Communication

# FACE À DES DÉFIS COMMUNS



## 25 à 30%

du revenu de nombreux ménages ruraux et côtiers dans les pays à revenu faible et moyen dépendent directement des ressources naturelles



## 40% DE LA SURFACE DES OCÉANS

est touchée par la pollution, l'épuisement des ressources halieutiques et la disparition des habitats côtiers



Sur les 8 300 espèces animales connues dans le monde

## 22% SONT MENACÉES D'EXTINCTION



## +50% D'ÉMISSIONS GLOBALES DE CO<sub>2</sub> DEPUIS 1990



La dégradation des terres touche

## 1,5 MILLIARD DE PERSONNES DANS LE MONDE



En 2030, environ **60%** DE LA POPULATION MONDIALE VIVRA EN ZONE URBAINE



## 17 NOUVEAUX OBJECTIFS

de développement durable adoptés par les Nations Unies

>source : [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable)

## POUR CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



### 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



### 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### 14 VIE AQUATIQUE



### 15 VIE TERRESTRE



### 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

## NOS RÉPONSES CIBLÉES EN 2015

# 44%

DES FINANCEMENTS DÉDIÉS AU PORTEFEUILLE DE PROJETS « CHANGEMENT CLIMATIQUE »

# 4

PROGRAMMES RÉGIONAUX FINANCÉS

# 1

PREMIER PROJET « CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLE » ENGAGÉ EN URUGUAY

# 1

PARTENARIAT SCIENTIFIQUE AVEC TARA EXPÉDITIONS POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE MONDIALE DES OCÉANS

# LES ACTIONS DU FFEM

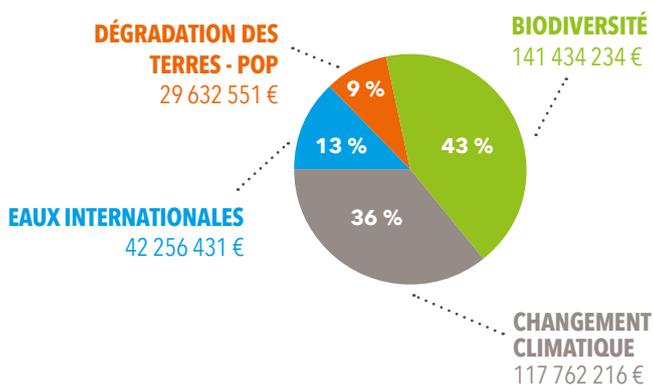
## NOS ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR RÉGION ENTRE 1994-2015

PLUS DE **331** MILLIONS EUROS  
engagés pour préserver l'environnement mondial depuis 1994

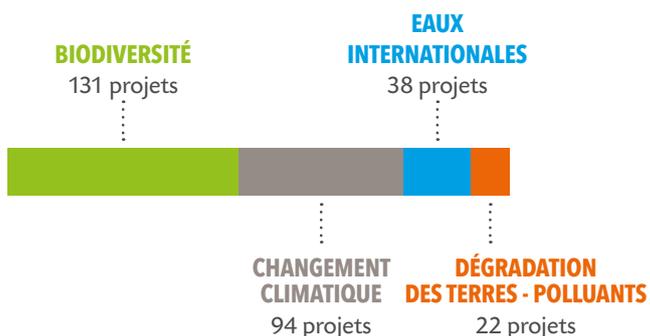
DONT **226** MILLIONS EUROS  
en Afrique subsaharienne et en Méditerranée



## DOMAINES FINANCÉS ENTRE 1994-2015



## PROJETS ENGAGÉS 1994-2015



**43%**

DES FINANCEMENTS ONT CONTRIBUÉ  
À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ  
DANS LE MONDE

**94**

PROJETS ENGAGÉS POUR LUTTER  
CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**101**

MILLIONS € ACCORDÉS À PLUS DE **60 ONG**,  
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

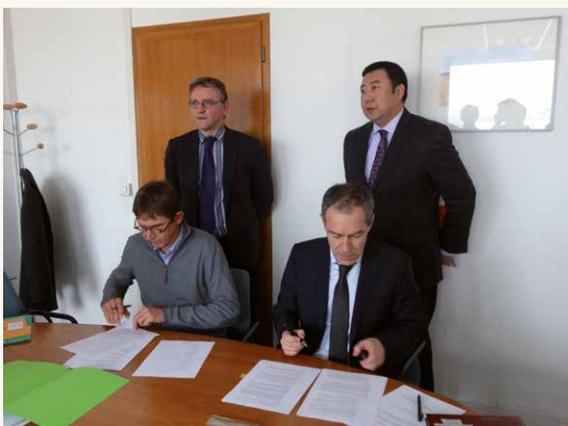
**+ de 10**

MILLIONS € ACCORDÉS  
AU SECTEUR PRIVÉ ENTRE 2011 ET 2015

# FAITS MARQUANTS

Févr.

## LA PREMIÈRE FILIÈRE DE CACHEMIRE DURABLE EN MONGOLIE



© FFEM D.Simon

En présence de son Excellence Monsieur Batsaikhan MUNDAGBAATAR, ambassadeur de Mongolie en France et de Patrice de Laurens, responsable du Service des relations internationales du ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la convention de financement entre Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF) et le FFEM a été signée le 05.02.2015 par Frédéric Apollin, directeur général d'AVSF et François-Xavier Duporge, secrétaire général du FFEM.

Juin



## LE « DESSUS DES CARTES », FILM PRIMÉ AU FESTIVAL DEAUVILLE GREEN AWARDS

Le film « Le Dessus des cartes » a recueilli le 11 juin 2015 le Green Award d'Argent au Festival Deauville Green Awards. Ce festival prime les meilleures productions audiovisuelles pour l'environnement et le développement durable, avec plus de 300 films en compétition. Le film présente les principaux résultats acquis sur deux projets régionaux conduits en Afrique de l'Ouest et centrale sur la promotion de l'imagerie satellitaire pour la gestion durable des forêts, soutenus par l'AFD et le FFEM. Il donne la parole aux acteurs et aux bénéficiaires du projet GEOFORAFRI, soutenu par le FFEM et du projet OSFT, soutenu par l'AFD en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Congo.



Avril



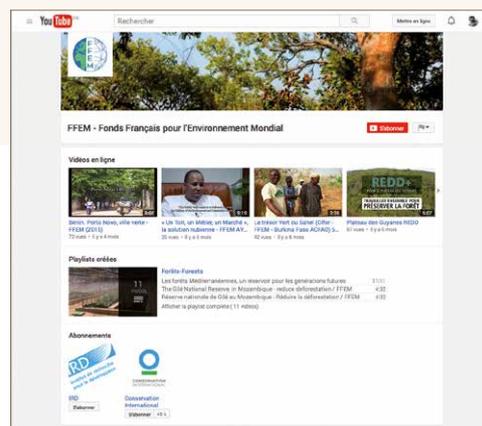
## LE FFEM DEVIENT MEMBRE DE LA PLATEFORME Océan & Climat

Le FFEM a rejoint la plateforme océan et climat, qui se mobilise afin que l'océan soit intégré dans la convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. [www.ocean-climate.org](http://www.ocean-climate.org)



## UNE NOUVELLE CHAÎNE SUR YOUTUBE

En collaboration avec ses partenaires, le FFEM a contribué à la réalisation de plusieurs films sur les projets qui sont accessibles sur sa chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCo0G52i3AIPdwsdp1147hA>



Sept.



## CFM2015

XIV<sup>e</sup> Congrès Forestier Mondial  
XIV World Forestry Congress  
XIV Congreso Forestal Mundial  
Durban | Afrique du Sud

### 14<sup>E</sup> CONGRÈS FORESTIER MONDIAL DU 7 AU 11 SEPTEMBRE À DURBAN (AFRIQUE DU SUD)

Le congrès s'est déroulé dans le cadre d'un agenda de négociations internationales climatiques dense, avant la COP21. Le FFEM a contribué à plusieurs sessions et ateliers organisés par les partenaires, en étroite concertation avec le ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Lors de ce congrès, Moringa Partnership et le FFEM ont confirmé leur partenariat pour réaliser la Facilité d'assistance de l'agroforesterie.



© FFEM, D. Simon

Oct.

### LES SCÉNARIOS DE LA BIODIVERSITÉ À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le FFEM a contribué aux deux journées organisées par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, avec un temps consacré aux premiers résultats du programme « Modélisation et scénarios de la biodiversité » de la FRB. Le but était de montrer les avancées en matière de développement de scénarios, notamment à l'interface climat / biodiversité.

### COOPÉRATION INTERNATIONALE & ENVIRONNEMENT. LA FRANCE ET L'URUGUAY S'ENGAGENT POUR RÉALISER L'ODD12 : PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES

Signature de convention à l'Élysée pour un financement de 1 million d'euros du FFEM qui vient soutenir de nouveaux modes durables de production et de consommation dans les aires protégées uruguayennes et leurs territoires avoisinants.



Cérémonie de signature en présence du président de la République François Hollande et Tabaré VÁZQUEZ, président de la République de l'Uruguay, dans le cadre de sa visite officielle en France © FFEM

Déc.

### VISITE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FFEM À MAURICE - 14-17 DÉCEMBRE 2015

Du 14 au 17 décembre, une équipe du FFEM a rencontré les interlocuteurs mauriciens pour suivre l'état d'avancement du projet régional sur la gestion durable des zones côtières des pays de l'océan Indien et contribué à un séminaire sur « la gestion des écosystèmes et le climat », où étaient réunis les autorités, les ONG et le secteur privé. Ce projet, soutenu par le FFEM à hauteur de 1,2 M€ et porté par la Commission de l'océan Indien, a pour objectifs de consolider, capitaliser et diffuser les démarches et bonnes pratiques validées par l'expérience de terrain dans les domaines de la Gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) et de la protection de la biodiversité marine et côtière, en s'appuyant sur des partenariats actifs d'acteurs locaux et régionaux.

Mis en œuvre sur trois sites pilotes, Mohéli (Union des Comores), Rodrigues et Sainte-Marie (Madagascar), ce projet vise l'appui aux innovations locales et partenariales avec des effets positifs sur l'émergence d'une gestion intégrée des zones côtières, la mise en commun des compétences, des expériences, des connaissances et des outils développés dans la région, mais aussi la mise en réseau des acteurs et le renforcement de la coopération entre les partenaires régionaux.



### MÉDIAS SOCIAUX

Le FFEM a débuté sa présence sur le réseau social Twitter à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 Juin 2015 @FFEM\_Fr

# COP21

## VINGT-ET-UNIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Le FFEM, acteur-clé de la coopération internationale française pour préserver les biens publics mondiaux et faire face aux défis climatiques, était présent lors de la COP21.**

La France a présidé et accueilli à Paris la COP21 du 30 novembre au 12 décembre 2015. Cette échéance cruciale a abouti à un accord universel et ambitieux sur le climat, dont l'objectif est de contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C.

**À son échelle, le FFEM a contribué au succès de cet événement** en nourrissant les positions de la France et en incitant ses partenaires, opérateurs et bénéficiaires de projets, à intervenir lors d'ateliers, d'événements parallèles sur différents pavillons, dans la zone des négociations ou dans les espaces « génération climat » de la société civile. Le FFEM a présenté ses opérations à travers le prisme de quatre thèmes phares en articulation avec sa nouvelle stratégie 2015-2018 :

- Océan-climat (gestion du littoral et haute mer)
- Villes durables
- Transition énergétique
- Forêts et agriculture



**Le FFEM a contribué durant la COP21 à mettre en lumière, à travers les projets qu'il soutient, les « solutions fondées sur la nature », tant pour l'atténuation que pour l'adaptation aux effets du changement climatique.**

Il a ainsi activement contribué à l'animation du Pavillon Solutions Nature, réalisé par les partenaires institutionnels français signataires de l'Accord-Cadre France-UICN (Ministères des Affaires étrangères, de l'Environnement, de l'Outre-mer et l'AFD) ainsi que 12 partenaires français dont le FFEM. Ce Pavillon qui a été un lieu de rencontres, d'échanges et d'animations a été fortement fréquenté, avec plus de 150 personnes par jour. Le FFEM a ainsi contribué à la tenue d'une quinzaine d'événements et à l'accueil des visiteurs sur le Pavillon.



© FFEM E. Coulibaly



© FFEM E. Coulibaly



© Tara Expéditions



© Tara Expéditions



© FFEM, E. Coulibaly



## VILLE DURABLE

### Les infrastructures vertes, une solution pour les villes résilientes de demain

Le FFEM a organisé à deux reprises un événement sur la résilience des villes en zone bleue sur le Pavillon France et dans l'espace société civile sur le Pavillon Solutions Nature. Les infrastructures vertes jouent un rôle majeur en faveur d'un développement urbain résilient aux effets du changement climatique. Des représentants de collectivités de trois continents ont pu partager leur perception des enjeux liés aux multiples usages de ces espaces, leur stratégie pour un développement intégré et concerté de leur territoire autour de ces infrastructures vertes, à travers des outils originaux : observatoire local, PPRI, ateliers d'urbanisme.



© FFEM V. Fakir

Ce fut également l'occasion de la signature de la convention de financement tripartite Porto Novo, AFD, FFEM sur le projet Porto Novo, ville verte au Bénin, dont la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel de Porto Novo sont au cœur du projet et qui pourraient par la suite être étendues à l'échelle nationale. Le financement du FFEM initié en 2012 s'élève à 1,2 M€ et l'AFD a ajouté 8 M€.

## OCÉAN - CLIMAT GESTION DU LITTORAL

### Renforcer la résilience côtière et l'adaptation au changement climatique

Mercredi 9 décembre, le FFEM a contribué à l'événement organisé par Conservation International, UICN et The Nature Conservancy sur les solutions basées sur la nature face au changement climatique dans la zone des négociations, en signant une convention de financement avec Conservation International relative au projet sur les infrastructures grises et vertes aux Philippines, en présence de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, et le ministre des Affaires étrangères philippin.

Ce projet de renforcement de la résilience côtière et d'adaptation au changement climatique aux Philippines, d'un montant de 1,51 M€, permettra de développer et démontrer le potentiel des écosystèmes naturels dans la résilience au changement climatique et le bien-fondé de l'articulation des ingénieries classiques (dites infrastructures grises) et des solutions offertes par la nature.



© FFEM V. Fakir

# LES ACTIVITÉS EN 2015

2015 en chiffres .....	20
Projets engagés en 2015 .....	22



LE FFEM PRIVILÉGIE LES APPROCHES INTÉGRÉES ET TRANSVERSALES SUR L'ENSEMBLE DES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX MONDIAUX. SES ACTIVITÉS PERMETTENT À UN ENSEMBLE D'ACTEURS - CENTRES DE RECHERCHE, ENTREPRISES, ONG, COLLECTIVITÉS LOCALES - DE MIEUX APPRÉHENDER LES ENJEUX QUI LIENT ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE FFEM SE DÉCLINENT AUTOUR DE 5 THÉMATIQUES DE CONCENTRATION ET 2 OBJECTIFS TRANSVERSAUX ET CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LES CONVENTIONS INTERNATIONALES ET DES NOUVEAUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



## GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES

**Renforcement de la résilience côtière aux Philippines** ..... 22  
Proposer des solutions d'adaptation « vertes » dans les territoires côtiers les plus vulnérables

**Plancton océanique, climat et développement** ..... 23  
Développer un partenariat scientifique sur les océans avec les pays en développement



## FINANCEMENTS INNOVANTS DE LA BIODIVERSITÉ

**Projet « K » Knowledge for Action** ..... 24  
Promouvoir l'innovation financière et renforcer les réseaux de fonds environnementaux en Afrique et en Amérique Latine

**Programme de Petites Initiatives en Afrique** ..... 25  
Renforcer les initiatives de la société civile africaine



## TERRITOIRES URBAINS DURABLES

**Appui aux niveaux local et national à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Colombie** ..... 26  
Participer à la promotion de la coopération interinstitutionnelle pour un développement urbain plus inclusif

**Aménagement urbain durable au Cameroun** ..... 27  
Réduire la vulnérabilité des populations urbaines et préserver les zones humides de Douala



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Soutien aux entreprises sociales dans le secteur de l'accès à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement** ..... 28  
Encourager les entreprises sociales pionnières

**Énergie renouvelable pour une meilleure hygiène au Rwanda - FISP climat** ..... 29  
Énergie et révolution sanitaire en Afrique

**Amélioration écologique de la production de chaux au Burkina Faso - FISP climat** ..... 30  
Développer une filière d'éco-matériaux sobre en carbone



## AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES

**Lutte contre la désertification par l'appui au pastoralisme au Sénégal** ..... 32  
Réduire la vulnérabilité climatique au Ferlo

**Agroécologie, une voie d'adaptation au changement climatique dans les zones sèches** ..... 33  
Adaptation agricole en Afrique, en Amérique latine et en Asie

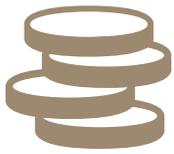
**Gestion des ressources naturelles dans les territoires ruraux vulnérables de Tunisie** **OBJECTIF TRANSVERSAL** ..... 34  
Aider le monde rural à s'adapter et à se renouveler



## CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES **OBJECTIF TRANSVERSAL**

**Développement des modes durables de production et de consommation des biens et services dans les aires protégées en Uruguay** ..... 36  
Des filières durables dans les prairies naturelles et les systèmes côtiers uruguayens

# 2015 EN CHIFFRES

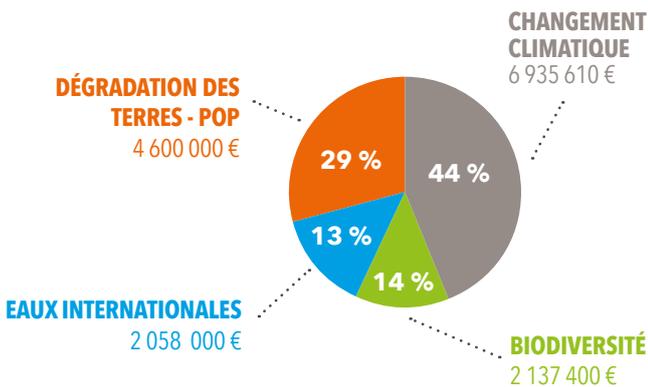


**15 731 000 €**  
DE FINANCEMENTS OCTROYÉS



**12 PROJETS ENGAGÉS**  
dont 4 programmes régionaux

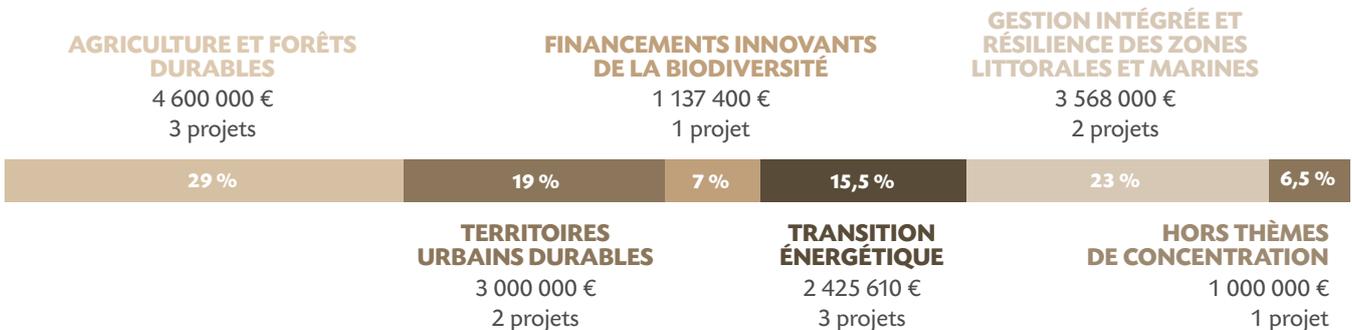
## ENGAGEMENTS FINANCIERS 2015 RÉPARTIS PAR DOMAINE D'INTERVENTION



EN 2015, 44% DES FINANCEMENTS DÉDIÉS AU PORTEFEUILLE DE PROJETS « CHANGEMENT CLIMATIQUE »

En cohérence avec les engagements français pris sur les enjeux liés aux changements climatiques, en particulier ceux relatifs à l'organisation de la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP21 « Paris Climat 2015 »), le FFEM s'est attaché à articuler ses opérations autour du climat, en ciblant son soutien sur des actions de réduction d'émission de gaz à effet de serre et d'adaptation au dérèglement climatique.

## RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE DE CONCENTRATION



## ENGAGEMENTS FINANCIERS 2015 RÉPARTIS PAR RÉGION



# % DES ENGAGEMENTS FINANCIERS 2015 PAR RÉGION QUI RÉPONDENT AUX THÉMATIQUES DE CONCENTRATION STRATÉGIQUES 2015-2018

93 % des projets engagés s'inscrivent dans les priorités thématiques définies dans le nouveau cadre de programmation stratégique.

## BIODIVERSITÉ 2 137 400 €



**FINANCEMENTS INNOVANTS DE LA BIODIVERSITÉ**  
1 137 400 €

**HORS THÈMES DE CONCENTRATION**  
1 000 000 €



## CLIMAT 6 935 610 €



**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**  
2 425 610 €

**TERRITOIRES URBAINS DURABLES**  
3 000 000 €

**GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES**  
1 510 000 €



## DÉGRADATION DES TERRES 4 600 000 €



**AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES**  
4 600 000 €



## EAUX INTERNATIONALES 2 058 000 €



**GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES**  
2 058 000 €



# GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES

## Renforcer la résilience des zones côtières et encourager le partage des connaissances scientifiques sur les écosystèmes marins

L'adaptation au changement climatique pour les zones côtières et le manque de connaissances sur l'impact des dérèglements climatiques sur les océans sont des enjeux majeurs tant pour les populations que pour les écosystèmes. Dans le cadre de sa nouvelle approche stratégique sur la gestion des zones littorales et marines, le FFEM a favorisé en 2015 des projets visant à renforcer la résilience des territoires insulaires et une meilleure connaissance scientifique des écosystèmes marins.

Le portefeuille  
en 2015

3 568 000€

2 PROJETS  
ENGAGÉS

23%  
DES ENGAGEMENTS  
FINANCIERS



Mangroves © V. Fakir



### ASIE / PHILIPPINES

**DOMAINE  
D'INTERVENTION**  
Climat

**BÉNÉFICIAIRE**  
Conservation  
International

**MONTANT TOTAL**  
4 564 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 1 510 000 €

**PARTENAIRES**  
Taisei, LGU, DRR-CCA  
fund, PDRF, DENR/  
ERDB, DENR/BMB,  
CI, IKI-BMUB, MoE  
Netherlands

**INSTITUTIONS  
FFEM PORTEUSES  
DU PROJET**  
MAEDI et MEEM

## RENFORCER LA RÉSILIENCE CÔTIÈRE DANS LES TERRITOIRES INSULAIRES

# PROPOSER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION « VERTES » DANS LES TERRITOIRES CÔTIÈRES LES PLUS VULNÉRABLES

À travers ce projet, le FFEM participe à la réalisation des objectifs de Cancun sur l'adaptation au changement climatique et vise deux cibles de l'Objectif de développement durable (ODD) n°13.

### RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES LITTORAUX PHILIPPINS FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

L'augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements climatiques extrêmes ont des impacts insoutenables sur les territoires insulaires des Philippines. En l'absence de plans de prévention des catastrophes, mais aussi d'infrastructures le long des côtes, la résilience des communautés face au changement climatique a été sévèrement réduite. Pour réduire cette vulnérabilité, tout en assurant la protection des écosystèmes côtiers, ce projet a pour enjeux principaux : la promotion de solutions innovantes d'adaptation aux changements climatiques et la protection des littoraux. L'objectif premier sera de mettre en œuvre un projet de démonstration d'infrastructure, basé sur la conservation des écosystèmes, et d'ingénierie classique pour renforcer la résilience des territoires côtiers. Le projet soutiendra aussi la mise en œuvre d'un programme de développement d'activités économiques durables pour les communautés afin d'assurer la viabilité sur le long terme du projet. Il soutiendra au niveau institutionnel et politique la diversification des approches de résilience côtière, axées notamment sur les écosystèmes et les infrastructures « vertes-grises ».

### COMBINER DES INFRASTRUCTURES « GRISES » AVEC DES APPROCHES DITES « VERTES »

Compte tenu de l'importance des écosystèmes côtiers dans la résilience des populations et de l'échec des initiatives de réhabilitation de milieux naturels, une nouvelle approche a été développée. Les précédentes orientations ne permettaient pas d'intégrer des approches classiques d'ingénierie

avec des projets de restauration des milieux, dans le but de maximiser la résilience des territoires insulaires. Tout l'enjeu du projet réside donc dans la combinaison des infrastructures fondées sur l'écosystème, dites « vertes », qui ne peuvent être suffisantes seules, avec des infrastructures classiques, dites « grises », dont les risques pour l'environnement seraient anticipés.

Le bénéficiaire du projet Conservation International a ainsi décidé de travailler, avec ses partenaires aux Philippines, à la première mise en œuvre sur des sites pilotes philippins d'approches d'intégration d'infrastructures « grises/vertes », telles que développées aux USA et aux Pays-Bas. Le projet constitue ainsi l'un des tout premiers exemples de ce type dans un pays en développement.

Le soutien du FFEM permettra de tester cette nouvelle approche particulièrement adaptée pour renforcer la résilience des populations côtières, en raison notamment de son très bon ratio coûts-bénéfices. Il participera par ailleurs à la conservation et la restauration d'écosystèmes côtiers d'importance mondiale.

### UN PROJET QUI CONTRIBUE À L'ATTEINTE DE L'ODD N°13

**13.1** : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

**13.3** : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapides

## PLANCTON OCÉANIQUE, CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

# DÉVELOPPER UN PARTENARIAT SCIENTIFIQUE SUR LES OCÉANS AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le FFEM contribue au programme scientifique TARA Océans pour concourir à une meilleure gestion des océans et favoriser la recherche scientifique sur le système planctonique. Ce programme international, réalisé avec la participation de six pays du Sud et en tissant des liens avec les institutions internationales et les communautés de décideurs, répond en partie aux exigences fixées par l'ODD n° 17 sur le partenariat pour la réalisation d'un développement durable.

### LE PLANCTON « POU MON DE LA TERRE »

Près de 98% de la biomasse des océans est constitué par les organismes du plancton qui dérivent dans les océans au gré des courants. La vie planctonique joue un rôle essentiel pour notre planète et pour l'homme. Le plancton, qui nourrit les poissons et les mammifères marins est à la base de notre chaîne alimentaire, il absorbe par ailleurs 50% du CO<sub>2</sub> terrestre.

L'expédition Tara Océans est la première initiative d'étude planétaire du plancton marin, une branche du vivant minuscule qui comprend aussi bien des virus marins et des bactéries que des organismes plus gros comme les méduses. La masse des échantillons et données récoltées, de grande qualité et hautement structurée, permettra d'effectuer des recherches très variées sur l'écosystème planctonique global de notre planète.

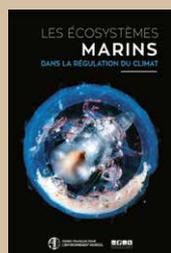
### CONCOURIR À UNE MEILLEURE GESTION ET GOUVERNANCE DES OCÉANS

La décennie en cours marque une période de décisions importantes au sein du système des Nations Unies et de processus régionaux concernant la gouvernance des océans, avec des impacts considérables sur les enjeux de développement. Le projet encouragera et stimulera le dialogue avec le monde de la recherche afin qu'il y ait une meilleure prise en compte des travaux et de la vision scientifique sur ces mécanismes de gouvernance. Il constitue par ailleurs une réponse concrète à la demande de pays en développement.

Ce projet vise à mettre à disposition des données et des modèles scientifiques pour aider les institutions à améliorer leurs outils de suivi de la production primaire des écosystèmes marins. Il apportera une contribution au développement local, économique et social aux populations côtières dépendantes de la disponibilité des stocks de poissons.

Le projet contribuera aux efforts pour la préservation de l'environnement mondial, aussi bien au titre de la biodiversité qu'à celui du changement climatique. Le financement du FFEM permettra de construire de façon efficace une nouvelle phase de ce programme permettant à la France d'apporter une réelle contribution au renforcement des capacités des pays du Sud, notamment vis-à-vis de la connaissance et de la gouvernance de la haute mer.

La valeur ajoutée et l'innovation du projet résident dans le fait qu'aucun programme d'observation des écosystèmes marins ne dispose de modèles et de données aussi étendus pour prendre en compte les écosystèmes planctoniques.



### PUBLICATION LES ÉCOSYSTÈMES MARINS DANS LA RÉGULATION DU CLIMAT

Le FFEM a coordonné cet ouvrage, réalisé en partenariat avec la Fondation Tara Expéditions.

Il rend compte du rôle

central des écosystèmes marins et de l'océan dans la stabilité et la résilience de notre planète, à travers des témoignages de chercheurs français face aux changements déjà amorcés : rejet de gaz à effet de serre, augmentation de la température, augmentation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, etc.

Si nous concevons depuis longtemps que l'océan joue un rôle fondamental dans la régulation de notre climat, notre connaissance de cette relation intrinsèque est en revanche très récente et doit encore être complétée et partagée. En plus d'un hymne à la biodiversité marine, cet ouvrage a pour objectif d'aider les décideurs à mieux comprendre le rôle de la planète bleue dans le climat et l'importance de la prendre en considération dans chacune des décisions politiques de ce XXI<sup>e</sup> siècle.

Cet ouvrage traite des écosystèmes marins et côtiers, dont le rôle dans la régulation du climat est souvent sous-estimé et mal compris. Ils participent aussi à l'atténuation des impacts des dérèglements climatiques : amortissement de la houle et des vagues, lutte contre l'érosion, atténuation de l'impact des tsunamis. Le plancton dans toute sa diversité, les herbiers en Méditerranée, les mangroves dans les régions tropicales, les récifs et les macro-algues sont à l'honneur.

REFERENCE POUR CITATION : FFEM (2015), *Les écosystèmes marins dans la régulation du climat*, Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Paris, 80 pages.  
<http://bit.ly/28J5mCh>

Blanchissement des coraux, conséquence du changement climatique © IRD, Jean-Michel Boré



### AFRIQUE / MULTI-PAYS

DOMAINE  
D'INTERVENTION  
Eaux internationales

BÉNÉFICIAIRE  
Fondation Tara  
Expéditions

MONTANT TOTAL  
9 965 773 € dont  
contribution du FFEM  
de 2 058 000 €

PARTENAIRES  
Fondation Tara  
Expédition, European  
Molecular Biology  
Laboratory, École  
Nationale Supérieure,  
Laboratoire  
d'Océanographie  
de Villefranche,  
Commissariat à  
l'Énergie Atomique  
et aux Énergies  
Alternatives, Conseil  
National de Recherche  
Scientifique, Station  
Biologique de Roscoff

INSTITUTIONS  
FFEM PORTEUSES  
DU PROJET  
MEEM et MENESR

# FINANCEMENTS INNOVANTS DE LA BIODIVERSITÉ

## Renforcer les capacités des fonds environnementaux et mobiliser des moyens additionnels pour la conservation de la biodiversité

En 2015, le projet engagé par le FFEM contribue à soutenir des fonds environnementaux déjà existants en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, tout en favorisant l'innovation dans le secteur du financement de la biodiversité. Ces actions viennent contribuer aux engagements de la France au titre de la convention sur la diversité biologique, en accompagnant les différents acteurs concernés dans une gestion durable et efficace des aires protégées et de leurs périphéries.

Le portefeuille en 2015

1 137 400 €

1 PROJET ENGAGÉ

7%  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



© PhytoTrade Africa

PROJET « K » KNOWLEDGE FOR ACTION (CONNAISSANCE POUR L'ACTION) : PROMOTION D'INNOVATIONS FINANCIÈRES ET RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE FONDS ENVIRONNEMENTAUX EN AFRIQUE ET EN AMÉRIQUE LATINE

## STIMULER LA CONSERVATION À TRAVERS DES ÉCHANGES ENTRE PAIRS ET LA GESTION DES CONNAISSANCES EN MOBILISANT LES RÉSEAUX DE FONDS ENVIRONNEMENTAUX

Partenaire de l'initiative lancée et mise en œuvre par deux réseaux de fonds environnementaux (FE) en Amérique latine et en Afrique, le FFEM participe au renforcement des capacités des FE, encourage l'échange d'expériences et de connaissances entre leurs membres. Il contribue à l'innovation en matière de sources de financement gérées par les FE.

**AFRIQUE  
AMÉRIQUE LATINE  
CARAÏBES /  
MULTI-PAYS**

**DOMAINE  
D'INTERVENTION**  
Biodiversité

**BÉNÉFICIAIRE**  
Fonds brésilien de la  
biodiversité (FUNBIO)

**MONTANT TOTAL**  
3 807 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 1 137 400 €

**PARTENAIRES**  
Fonds pour  
l'Environnement  
Mondial, Fondation  
MAVA, Fonds  
environnementaux  
membres du RedLAC  
et du CAFÉ

**INSTITUTION  
FFEM PORTEUSE  
DU PROJET**  
MAEDI

### SOUTENIR DES RÉSEAUX DE FONDS ENVIRONNEMENTAUX POUR AUGMENTER LEUR CAPACITÉ D'ACTION SUR LE TERRAIN

Les cibles communes fixées par les conventions internationales sur la conservation de la biodiversité et le changement climatique souffrent d'un manque de financement au niveau mondial. Pour pallier en partie ce manque, le FFEM s'est engagé aux côtés des deux réseaux de FE : le Réseau des fonds environnementaux en Amérique latine et aux Caraïbes (RedLAC) et le Consortium africain de fonds environnementaux (CAFÉ), afin d'élargir et diversifier leurs portefeuilles, notamment via des mécanismes de financement innovants. L'objectif est ainsi de renforcer les compétences des acteurs concernés et de soutenir les innovations financières des FE. Cette action passe par la gestion de connaissances et l'échange d'expériences, engendrant, sur le long terme, des bénéfices en termes de lutte contre les dérèglements climatiques et de maintien des services fournis par les écosystèmes. Le projet s'articule autour de quatre objectifs spécifiques : diversifier les ressources des FE, notamment via l'incitation à la mobilisation de mécanismes innovants ; promouvoir le transfert de connaissances et des meilleures pratiques via le recours au mentorat ; documenter et capitaliser les expériences au sein du réseau des FE ; enfin, consolider et pérenniser les réseaux RedLAC et CAFÉ.

### SUSCITER L'INNOVATION

Les FE sont constamment à la recherche de mécanismes permettant de mobiliser de nouvelles ressources. Le fonds de démarrage mis en place dans le cadre de ce projet avec l'appui du FFEM favorise la conception, le test et la mise en œuvre de mécanismes de financement innovants, en complément des ressources traditionnelles. Seront privilégiés les mécanismes engendrant des co-bénéfices, à la fois pour la conservation de la biodiversité et pour la lutte contre le dérèglement climatique. Le programme de mentorat contribuera à la diffusion de l'innovation, permettant ainsi à de nouveaux fonds d'atteindre des normes de qualité reconnues à l'échelle internationale. Il encouragera le suivi des impacts sur la biodiversité dans des aires protégées, ainsi que la mise en place d'un processus de décision structuré en matière d'investissement.

### LE SUCCÈS D'UN PROJET ET D'UN PARTENARIAT DEPUIS 2010

Ce projet engagé en 2015 a pu émerger grâce aux résultats et aux enseignements tirés d'un premier projet soutenu par le FFEM qui consistait à renforcer les capacités du RedLAC. Ce projet a été mis en œuvre entre 2010 et 2014 par le Fonds environnemental brésilien de la biodiversité (FUNBIO). Il visait déjà l'appui à la construction du CAFÉ, réseau de fonds environnementaux africains.

# LE PPI : UN PROGRAMME DE TERRAIN POUR LES ONG DU SUD

## RENFORCER LES INITIATIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

Le FFEM appuie les initiatives portées par des associations locales des pays du Sud, en faveur de la protection de la biodiversité. Afin de consolider le partenariat durable entre ONG et bailleurs de fonds, le FFEM finance et met en œuvre depuis 2006 un Programme de petites initiatives (PPI). Dans le cadre de la quatrième phase du programme PPI engagée sur la période 2014-2016, en partenariat avec le comité français de l'UICN et l'UICN-PACO (Programme pour l'Afrique centrale et occidentale), le FFEM a contribué en 2015 au financement de 9 petits projets. 3 réseaux ont par ailleurs bénéficié d'un soutien financier. Il s'agit du Réseau des acteurs de la sauvegarde des tortues marines en Afrique (RASTOMA) regroupant 8 ONG ; du réseau *Eco Activists for Governance & Law Enforcement* (EAGLE) et d'un réseau de 6 ONG pour la protection des grands singes africains.



### Le PPI et la lutte contre les trafics illégaux d'espèces menacées en Afrique

En 2015, 6 ONG membres du réseau EAGLE de lutte contre le trafic illégal d'espèces menacées ont reçu le soutien du FFEM dans le cadre du PPI. Leurs engagements sur le terrain ont permis de répondre notamment aux attentes de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la CITES.



© ANCE Togo

### LE RÉSEAU EAGLE

Le commerce illégal d'espèces sauvages occupe le quatrième rang mondial des trafics illicites, avec des bénéfices estimés à 19 milliards de dollars par an.

Le réseau EAGLE lutte pour l'application des législations nationales et internationales sur la protection de la faune en Afrique. Les fondateurs de ce réseau d'activistes ont développé un modèle pour l'application de la

## 9 INITIATIVES FINANÇÉES PAR LE PROGRAMME PPI EN 2015

pour un montant total de 936 521 €



© ANCE Togo

loi sur la faune d'Afrique. Fort de ses 13 ans d'expériences, EAGLE est désormais actif dans 10 pays d'Afrique (Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal et Togo) et a déjà permis l'arrestation de plus de 1 000 trafiquants, dont la majorité a été condamnée à des peines de prison.

Le projet engagé vise la poursuite des activités des membres du réseau et permettra de démarrer les activités dans deux pays additionnels. L'identification et l'arrestation des trafiquants ainsi que la facilitation des poursuites judiciaires à leurs égards sont les composantes centrales du projet. La logique EAGLE comprend par ailleurs un volet éducatif et informatif sur l'application de la loi sur la faune et les sanctions encourues.



### PAROLE À FABRICE KODJO

Directeur de l'ONG Alliance internationale des consommateurs

et de l'environnement (ANCE Togo), membre du réseau EAGLE et bénéficiaire du PPI.

L'ANCE gère le programme d'appui à l'application de la loi sur la faune et la flore au Togo (TALFF), programme de lutte contre la criminalité environnementale.

### En tant qu'ONG, quels sont les avantages de faire partie d'un réseau comme EAGLE ?

Le réseau EAGLE dispose d'expériences techniques et de pratiques avérées en matière d'investigation environnementale. Il dispose d'un pôle d'experts qui appuient les organisations membres dans les actions de renforcement des capacités. Cet appui peut porter sur les techniques d'investigation, l'organisation des opérations d'arrestation des trafiquants, l'assistance juridique et judiciaire, la mise en place des réseaux d'informateurs ou encore le monitoring. Le réseau EAGLE offre par ailleurs des équipements d'investigation et une aide financière pour la réplique des projets.

### Quelles sont les problématiques auxquelles est confrontée votre ONG dans la lutte contre le braconnage ?

Elles sont multiples. On peut citer l'inadéquation des lois applicables (faibles sanctions et incriminations), la méconnaissance des textes et la faible capacité des acteurs (magistrats et ministères publics, agents des forces de l'ordre, agents de l'administration, organisation de la société civile et communautaires), ou encore la lenteur de la coopération internationale entre les pays pour le partage d'information sur les criminels, en particulier avec les pays d'Asie.

### Quels sont les outils qu'il vous manque pour permettre une lutte efficace contre le commerce illégal d'espèces sauvages et l'application de la loi sur la faune ?

La lutte contre la criminalité sur la faune et la flore manque cruellement de ressources financières et techniques, ce qui limite les actions sur le terrain. Malgré certains appuis sporadiques du réseau EAGLE, l'action ne dispose pas d'assez de matériels sophistiqués d'investigation (tel que des scanners mobiles, chiens de détection), d'outils spécifiques d'analyses de données recueillies sur le terrain et d'outils de for-

mation des divers acteurs.

### Quelle est la valeur ajoutée du financement FFEM dans votre lutte contre le braconnage ?

Le financement du FFEM a permis de renforcer les capacités d'action du projet TALFF, qui a produit un véritable effet de catalyseur en termes de relations avec les agences gouvernementales et surtout avec les représentations diplomatiques accréditées au Togo. L'ANCE a pu accroître ainsi ses collaborations avec les ambassades des États-Unis, de la France et la délégation de l'Union européenne au Togo. Ces représentations diplomatiques ont apprécié le projet et ont par la suite soutenu les efforts de l'ANCE pour l'application de la loi sur la faune au Togo. La contribution financière du FFEM a aussi permis une meilleure visibilité du travail de notre ONG. En 2015, l'ANCE-Togo a reçu le prix du meilleur acteur 2015 dans la catégorie « Droit à un Environnement sain au Togo », pour son rôle de leadership dans la protection de la biodiversité du pays.

# TERRITOIRES URBAINS DURABLES

## Réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux changements climatiques en milieu urbain

Le défi d'une croissance urbaine porteuse d'opportunités, capable de répondre aux exigences d'un développement durable et résilient aux changements climatiques, est immense. Afin de répondre aux exigences des conventions internationales (CCNUCC, convention de Stockholm, convention sur la diversité biologique) et participer à l'élaboration de la ville de demain, le FFEM a soutenu deux projets en 2015. Leurs enjeux : développer un modèle de ville connectée, faiblement émissive et résiliente aux changements climatiques.

Le portefeuille en 2015

3 000 000€

2 PROJETS ENGAGÉS

19% DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



© Carlos Tobon



AMÉRIQUE LATINE/ COLOMBIE

DOMAINE D'INTERVENTION  
Climat

BÉNÉFICIAIRES  
FINDETER et municipalité de Cali

MONTANT TOTAL  
21 150 000 € dont contribution du FFEM de 1 500 000 €

PARTENAIRES  
Autorités nationales, KfW, GIZ

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET  
AFD

### PROJET D'APPUI AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN COLOMBIE

## FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX TRANSPORTS SOBRES EN CARBONE

En Colombie, le FFEM participe à la promotion de la coopération interinstitutionnelle pour un développement urbain plus inclusif. Axé sur les transports et la gouvernance urbaine, le projet a pour enjeu de favoriser l'accessibilité pour tous à des mobilités non polluantes.

### UNE COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE

En Colombie, le transport est la principale source d'émissions de CO<sub>2</sub> et les émissions liées aux déplacements connaissent une augmentation régulière ces dernières années. Le projet soutenu par le FFEM s'inscrit dans un contexte favorable de promotion de la coopération interinstitutionnelle pour un développement urbain plus inclusif. Le programme d'appui aux niveaux local et national (NAMA) *Transit Oriented Développement* (TOD) en faveur d'un développement urbain plus soutenable, et le projet corridor vert de Cali qui favorise un développement urbain dense mais une ville faiblement émissive, connectée et végétalisée, ont ainsi retenu l'attention de l'AFD et du FFEM.

La mission du FFEM consiste à épauler ses partenaires colombiens dans l'opérationnalisation effective de ces deux initiatives. Le FFEM joue un rôle d'accélérateur, démonstratif et incitatif pour la mise en œuvre de ces deux projets sur les plans environnementaux et sociaux. Il sera aussi particulièrement présent lors de la phase de suivi et d'évaluation externe du projet.

### TROUVER DES SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Pour le FFEM et l'AFD, le projet représente une première initiative d'appui à un programme NAMA. Il s'agit d'une facilité bilatérale mise en place par les gouvernements allemand et britannique, dédiée au financement de mesures d'atténuation du changement climatique adaptées au niveau national. Il contribuera à renforcer son efficacité en finançant une étude préparatoire. Celle-ci proposera des solutions opérationnelles concrètes pour le développement d'un guichet dédié au financement des initiatives de développement urbain axé sur les transports (TOD) en Colombie. À l'échelle de Cali, le projet du Corridor Vert est innovant en tant que projet TOD, mais également par son phasage original : créer d'abord un axe de circulation et de loisirs, qui favorise les mobilités douces et la densification urbaine avant de s'attacher à développer un axe de transport public.



DOUALA, VILLE DURABLE : AMÉNAGEMENT  
ET VALORISATION DU SITE DE MAKÈPÈ MISSOKÈ

## RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS URBAINES ET PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

La communauté urbaine de Douala au Cameroun entend inscrire la lutte contre le changement climatique et la préservation des milieux naturels au cœur de sa politique de développement urbain. Le FFEM intervient dans l'application de cette approche à l'échelle du réaménagement du site pilote de Makèpè Missokè. Son soutien a vocation à développer de nouvelles pratiques d'aménagement répliquables, pour construire une ville résiliente.

### PLANIFICATION URBAINE RÉSilIENTE

La ville de Douala est marquée depuis plusieurs décennies par une forte croissance urbaine et un étalement important. Cette urbanisation rapide et peu planifiée a notamment conduit à l'installation de populations précaires dans les zones humides, à proximité des drains. Ces populations cumulent ainsi une forte vulnérabilité socio-économique et aux inondations. Par ailleurs, l'urbanisation conduit à la dégradation et à la disparition des zones humides et des fonctions de régulation qu'elles jouaient jusqu'ici.

Le projet vise à accompagner le travail du gouvernement camerounais dans son plan national d'adaptation au changement climatique (adopté en 2015) et la ville Douala dans ses réponses aux défis climatiques. Deux objectifs sont fixés : améliorer la connaissance locale des effets du changement climatique, pour mieux les prendre en compte dans la planification urbaine ; décliner cette approche à l'échelle du quartier de Makèpè.

### PRÉVENTION DES RISQUES ET INTÉGRATION DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Le financement du FFEM cible la mise en place d'un observatoire local urbain en ce qui concerne la modélisation des aléas d'inondations. Le projet inclut aussi la restructuration des zones d'habitat précaires et la restauration de la zone humide selon une approche par niveau de service. L'impact du projet est aussi économique puisqu'il est prévu de valoriser et de développer des activités de recyclage et de maraîchage, créant ainsi des emplois locaux. Au-delà des bénéfices directs pour la ville de Douala, il est prévu une méthodologie et des aménagements innovants reproductibles dans d'autres villes, adaptées aux capacités locales.

AFRIQUE /  
CAMEROUN

DOMAINE  
D'INTERVENTION  
Climat

BÉNÉFICIAIRES  
Communauté urbaine  
de Douala, État  
camerounais

MONTANT TOTAL  
6 000 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 1 500 000 €

PARTENAIRES  
AFD, Communauté  
urbaine de Douala,  
État camerounais

INSTITUTION  
FFEM PORTEUSE  
DU PROJET  
AFD

En 2015, le FFEM a engagé 3 projets pour la transition énergétique en Afrique et en Asie, dont 2 projets sur la Facilité d'Innovation du Secteur Privé dans le domaine du changement climatique (FISP-Climat). Dans un souci de concilier performance économique des pays en développement et lutte contre le changement climatique, ces projets visent la production d'énergie renouvelable et la promotion de l'efficacité énergétique durable dans l'industrie et les foyers. L'enjeu est de combler les besoins non satisfaits en matière d'accès à l'énergie et d'assainissement, et de donner les moyens aux entreprises sociales et privées de répondre à ces besoins de manière durable.

Le portefeuille en 2015

2 425 610 €

3 PROJETS ENGAGÉS

15% DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



© FFEM, D. Richard

SOUTENIR LES ENTREPRISES SOCIALES PIONNIÈRES DANS LES SECTEURS DE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE, L'ASSAINISSEMENT ET L'ACCÈS À L'EAU POTABLE : LA « PIONEER FACILITY »

## SOUTENIR LES ENTREPRISES SOCIALES PIONNIÈRES

Favoriser la croissance des entreprises dans les pays en voie de développement qui produisent et diffusent des solutions pour l'énergie, l'assainissement et l'eau potable.

### UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX ENTREPRISES SOCIALES ET À L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le but de ce programme est de créer une facilité de financement, la « Pioneer Facility », laquelle accordera des prêts de fonds de roulement accessibles aux entreprises sociales. L'approche porte sur l'énergie domestique et la transformation de déchets en énergie. La *Pioneer Facility* a trois objectifs spécifiques :

- favoriser la croissance d'entreprises dans les secteurs de l'accès à l'énergie, l'assainissement et l'accès à l'eau potable ;
- identifier et récompenser les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pauvreté et d'atténuation au changement climatique ;
- démontrer la faisabilité financière d'investissements dans des entreprises sociales.

La *Pioneer Facility* donne ainsi la priorité à la phase de croissance d'entreprises sociales. Elle cherche à réduire le temps et la complexité des projets de financement et vise à valoriser au mieux les impacts en matière de réduction de la pauvreté.

### UN FINANCEMENT AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Permettre aux jeunes entreprises de surmonter les freins qui limitent leur capacité à se développer (accès limité aux marchés, aux compétences et aux capitaux, environnement réglementaire peu favorable), i.e. le *Pioneer Gap*, est une préoccupation majeure de nombreux gouvernements en Asie et en Afrique, et de la Banque asiatique de développement. En outre, les agences internationales, comme l'Organisation mondiale de la santé et l'initiative de l'ONU « Énergie durable pour tous » (SE4ALL), mettent l'accent sur l'eau, l'accès à l'énergie et l'assainissement. Mais il existe encore peu d'instruments de financement destinés spécifiquement aux entreprises à vocation sociale et environnementale, avec l'objectif de leur apporter des fonds de roulement abordables et flexibles pendant leur phase de croissance.

La *Pioneer Facility* devra aussi faire progresser les discussions actuelles sur le financement axé sur les résultats. L'approche retenue en matière d'investissements et l'accent mis sur une maximisation des impacts s'appuieront sur des travaux de recherche récents conduits par Nexus et ses membres. Grâce à la *Pioneer Facility*, les bénéficiaires des prêts et ses membres seront mieux armés pour accéder à de nouveaux mécanismes de financement.

ASIE-AFRIQUE / MULTI-PAYS

DOMAINE D'INTERVENTION  
Climat

BÉNÉFICIAIRE  
Nexus Carbon for Development

MONTANT TOTAL  
6 200 000 € dont contribution du FFEM de 2 000 000 €

PARTENAIRES  
Nexus, Blue Moon Fund, Calvert Foundation

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET  
AFD

ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR UNE MEILLEURE  
HYGIÈNE EN AFRIQUE - FISP-CLIMAT

## ÉNERGIE ET RÉVOLUTION SANITAIRE EN AFRIQUE

Proposer une source d'énergie renouvelable à partir de la matière solide issue des eaux usées, des boues de vidanges, de latrines et fosses septiques, afin d'améliorer la situation sanitaire à Kigali et réduire les coûts liés aux processus de gestion des déchets.

### UNE ACTION, DEUX OBJECTIFS : ASSAINISSEMENT ET PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'objectif du projet consiste à promouvoir l'évacuation, l'utilisation, la transformation d'une partie des déchets des Kigaliens. L'action du FFEM vise ici à soutenir l'implantation dans la ville de Kigali de l'entreprise 'Waste Entreprises' (WE) Pivot Works, spécialisée dans la valorisation énergétique des matières fécales humaines et des déchets des eaux usées. Il s'agit ainsi de proposer une solution à l'échelle des villes pour la gestion de ses déchets. Leur valorisation consiste à produire une source d'énergie renouvelable solide vendue aux industries locales et utilisée en remplacement du charbon de bois. La réduction des coûts d'assainissement et la production d'énergie durable font ainsi partie des enjeux phares du projet. Outre la production de combustible renouvelable, ce projet vise l'évacuation sécurisée des eaux usées de plus de 500 000 Kigaliens ; une réduction des coûts d'assainissement ; la création de nouveaux emplois et une réduction des émissions de gaz à effet de serre des industries.

### PROMOUVOIR UNE TECHNOLOGIE DIFFUSABLE À TOUTE L'AFRIQUE

Pivot Works souhaite faire évoluer les standards techniques et financiers qui, habituellement, régissent le traitement des déchets, en mettant au point le premier système de gestion en toute sécurité des déchets humains qui soit véritablement rentable. L'assainissement se manifeste ici sous la forme d'un processus de production et de vente d'un produit qui génère des bénéfices.

Le modèle économique consiste à convertir les déchets des fosses septiques citadines en combustible solide renouvelable, vendu aux industries énergivores, comme les usines cimentières. Les revenus tirés de la vente du combustible pourront à minima compenser les coûts de production. Cela signifie que l'approche ancestrale de la question de l'assainissement réduite à l'évacuation de déchets peut être partiellement remplacée par un modèle d'assainissement reposant sur un produit issu d'un processus de fabrication.



Pompe à chaleur © FFEM, D. Richard

AFRIQUE /  
RWANDA

DOMAINE  
D'INTERVENTION  
Climat

BÉNÉFICIAIRE  
Waste Entreprises'  
Pivot Works

MONTANT TOTAL  
917 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 300 000 €

PARTENAIRES  
Multiples

INSTITUTION  
FFEM PORTEUSE  
DU PROJET  
MINEFI



### FISP-CLIMAT

#### UNE SOLUTION DE FINANCEMENT POUR LES DÉVELOPPEURS DE PROJETS

Pour soutenir l'accès à l'énergie sobre en carbone des populations, le FFEM dispose d'un outil financier novateur : la **Facilité d'Innovation du Secteur Privé** dans le domaine du changement climatique.

Depuis 2013, ce dispositif de financement spécifique soutient des projets de développement innovants dans le domaine du changement climatique, portés par des entreprises (du Nord comme du Sud), en partenariat avec des organisations de pays en développement. La FISP-Climat vise à financer des projets portés par les acteurs privés, aux divers bénéfices économiques, sociaux, environnementaux, par l'intermédiaire de dons ou d'avances remboursables. En 2015, deux entreprises basées en Afrique, soutenues par la FISP, ont ainsi pu exporter leurs technologies.

La FISP-Climat est l'un des outils phares, innovant dont dispose le FFEM, afin d'encourager le « social business ».

Le FFEM sert ici de catalyseur d'initiative privée et d'innovation en faveur du développement. L'objectif poursuivi est d'accompagner des projets menés par des entreprises ou par des acteurs privés qui veulent fournir à des populations l'accès à des services essentiels. Il s'agit également de promouvoir des projets financièrement soutenables, reproductibles et moins coûteux en ressources publiques.



© FFEM D. Richard

## AMÉLIORATION ÉCOLOGIQUE DE LA PRODUCTION DE CHAUX - FISP-CLIMAT

# DÉVELOPPER UNE FILIÈRE D'ÉCO-MATÉRIAUX SOBRE EN CARBONE

Le projet s'inscrit dans une démarche de développement d'une filière d'éco-matériaux au Burkina Faso. L'objectif est de produire de la chaux économiquement rentable, selon des procédés respectueux de l'environnement.



**AFRIQUE / BURKINA FASO**

**DOMAINE D'INTERVENTION**  
Climat

**BÉNÉFICIAIRE**  
COVEMI

**MONTANT TOTAL**  
247 561 € dont contribution du FFEM de 125 610 €

**PARTENAIRE**  
ACANTHE

**INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET**  
MINEFI

### AMÉLIORATION ÉCOLOGIQUE DE LA PRODUCTION DE CHAUX

L'objectif global du projet est de produire de la chaux à partir d'un dispositif de cuisson du calcaire valorisant des résidus agricoles. De façon spécifique, le projet vise la construction et l'équipement d'un nouveau four mieux adapté, fonctionnant notamment grâce à des matériaux biomasse dans le village de Bobo-Dioulasso. Celui-ci s'inscrit dans une démarche de développement d'une filière d'éco-matériaux au Burkina Faso devant participer à la promotion d'un habitat durable et bioclimatique, ainsi qu'au développement d'autres usages (agriculture, assainissement, industrie, etc.). Cette démarche est menée en partenariat avec l'Association de conseil en architecture novatrice et en technique d'habitat écologique (ACANTHE), dans laquelle le bénéficiaire du projet, la Compagnie villageoise d'exploitation minière (COVEMI), a un représentant membre et RONGEAD, une ONG de coopération au développement qui œuvre à la promotion d'un développement durable de filières agricoles, en synergie avec la protection de l'environnement.

### PROPOSER UNE NOUVELLE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN REMPLACEMENT DU BOIS

Au Burkina Faso, la consommation de bois pour la production de chaux est source de déforestation et d'émission de CO<sub>2</sub> équivalentes à 50% du poids du bois consommée. Dans le cadre du projet, la source d'énergie provient des coques de fruits issues des plantations d'anacardiers. Cela constitue une source d'énergie renouvelable. Ainsi, le projet a un impact en termes de réduction des émissions de GES d'environ 4 400 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> pour une production annuelle de 1 000 tonnes de chaux vive. Il permet en outre l'arrêt de la consommation de bois et la valorisation d'un résidu agricole polluant pour l'environnement. De manière indirecte, le développement du marché de la chaux dans l'habitat burkinabé contribue à la réduction des GES. La réalisation d'enduit à la chaux participe à l'inertie thermique des bâtiments ainsi qu'à l'absorption du CO<sub>2</sub> libéré lors de la cuisson du calcaire. Outre ses aspects environnementaux, le projet favorise le développement socioéconomique de la région. Le maintien et le développement de l'emploi salarié et des savoir-faire locaux où la chaux est produite, font partie des impacts phares du projet.

#### PAROLE D'ACTEUR

#### DOMINIQUE RICHARD, CHARGÉ DE PROJETS CLIMAT-ÉNERGIE AU FFEM



#### Pourquoi la FISP-Climat a-t-elle été créée et quels sont les bénéficiaires ciblés ?

Depuis sa création en 1994, le FFEM finance le secteur privé. Mais les investissements nécessaires au développement et au transfert de technologies vertes, vers les pays en développement, restaient limités. Créée en 2013, la FISP-Climat a pour objectif d'encourager le secteur privé dans ses initiatives de lutte contre le changement climatique et d'accès à l'énergie, en se basant sur ses compétences opérationnelles, son réservoir d'innovations et sa capacité à diffuser à grande échelle ces innovations. En visant des développeurs du Nord comme du Sud, en partenariat avec des organisations implantées dans les pays en développement, cet outil financier permet de créer directement de nouveaux emplois et de dynamiser le secteur des PME novatrices en Afrique, en Asie ou aux Caraïbes.

#### Quels projets la FISP-climat privilégie-t-elle ?

La FISP vise avant tout des projets innovants de taille modeste, portés par des entreprises privées ne dépassant pas le seuil des PME. La FISP favorise des projets reproductibles et pérennes, qui permettront de stimuler des technologies et des services d'atténuation

ou d'adaptations au changements climatiques, dans les pays en développement. Les innovations ciblées doivent correspondre, soit à l'expérimentation d'un changement d'échelle à partir d'innovations locales préexistantes, soit au repérage, à la conception et la mise au point d'innovations susceptibles de nourrir une réflexion sur des mesures de politiques sectorielles à soutenir.

#### Quels sont les atouts de la FISP-Climat ?

La FISP a pour but de réduire les risques liés aux technologies et démarches innovantes dans les pays en développement. C'est un outil qui recherche l'effet de levier en mobilisant des acteurs privés et en stimulant l'apport de capitaux complémentaires, pour lever les barrières au financement de projets innovants. Les entreprises bénéficiaires peuvent, par exemple et dans un premier temps, développer leurs technologies sur une petite échelle. Cette vitrine commerciale permettra ensuite de lever l'incertitude qu'auraient d'autres financiers à investir dans le projet, sur une plus grande échelle. La FISP couvre donc une partie des risques financiers associés au projet et peut contribuer à alimenter une réflexion sur les obstacles à l'investissement. Enfin, la FISP privilégie le partenariat entre les entreprises exportatrices et les organisations locales en charge du suivi des projets.



Le FFEM mobilise des financements à la fois pour la protection de la biodiversité et la gestion durable des eaux, des sols et des forêts. Dans le cadre de cette thématique, les projets appuient les acteurs qui utilisent les ressources naturelles pour en favoriser leur exploitation durable. Les projets contribuant à la résilience face au changement climatique et l'atténuation de ses conséquences sont favorisés. En 2015, le FFEM a ainsi financé 3 projets : visant la lutte contre la dégradation des terres, la promotion de l'agroécologie et la bonne gestion des ressources naturelles dans les territoires ruraux.

Le portefeuille en 2015

4 600 000€

3 PROJETS ENGAGÉS

29% DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



Terre dégradée © Geoffroy Mauvais



### AFRIQUE / SÉNÉGAL

**DOMAINE D'INTERVENTION**  
Dégradation des terres

**BÉNÉFICIAIRE**  
Agronomes et  
Vétérinaires Sans  
Frontières

**MONTANT TOTAL**  
4 861 065 € dont  
contribution du FFEM  
de 1 500 000 €

**PARTENAIRES**  
Ministère de  
l'Agriculture et de  
l'Équipement rural  
(PASA), Région  
Rhône-Alpes, AFD

**INSTITUTIONS  
FFEM PORTEUSES  
DU PROJET**  
AFD et MAEDI

### LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION PAR L'APPUI AU PASTORALISME AU SÉNÉGAL

## RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE AU FERLO

Le FFEM agit pour l'amélioration de la gestion des ressources pastorales dans la région du Ferlo dans le Nord-Est du Sénégal. Ces activités contribuent à lutter contre la désertification dans cette région particulièrement vulnérable au changement climatique.

#### LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Au Sénégal, 30% de la population vit, au moins en partie, des produits d'élevage. Le projet permet d'améliorer la gestion de la zone vulnérable qu'est le Ferlo, qui compte pour 2/3 du cheptel et 40% du territoire. Région semi-aride traditionnellement dévolue au pastoralisme, cette région connaît de nombreuses pressions. Le surpâturage, l'augmentation des feux de brousse, la mise en culture croissante due à la sédentarisation progressive de populations autour des forages, sont notamment à l'origine de la dégradation du couvert végétal et des sols. Dans la zone du Ferlo, l'élevage reste un mode de mise en valeur indispensable aux populations, mais le contexte de pression accrue sur les ressources exige la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'élevage et de gestion des pâturages.

#### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET APPUI AU PASTORALISME

Afin d'améliorer la gestion des ressources pastorales dans la région et appuyer ce secteur indispensable à la sécurité alimentaire du pays, le projet a pour objectif de mettre en place des unités pastorales organisées et représentées dans la prise de décisions. L'amélioration des pratiques d'élevage et la diversification des activités économiques des éleveurs afin de diminuer la pression sur les ressources est ainsi un enjeu phare du projet. Ce dernier encouragera ainsi la mise en place de modes de gestion durable des pâturages afin de conserver l'état du couvert végétal actuel dans la zone du Ferlo. La mise en place de systèmes de gestion et de sécurisation foncière et un système d'alerte et d'information constituent les composantes innovantes du projet.



AGROÉCOLOGIE, UNE VOIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ZONES SÈCHES (AVACLIM)

## ADAPTATION AGRICOLE DANS LES ZONES SÈCHES

Contribuer au développement de l'agroécologie dans les zones sèches en tant qu'outil pour l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique, pour accroître la sécurité alimentaire à long terme.

### VALORISATION D'UNE PRATIQUE

L'agroécologie apparaît de plus en plus comme une réponse pertinente à la problématique d'adaptation agricole des régions sèches, que ce soit en matière de gestion de l'eau, de préservation du sol contre l'érosion ou de gestion de la fertilité des sols. Cette méthode de production agricole est également susceptible de contribuer à l'atténuation des conséquences du changement climatique, notamment grâce à une capacité de stockage du carbone dans les sols. Plus généralement, elle est en mesure d'apporter une contribution aux trois accords multilatéraux pour l'environnement\*.

Si de nombreux acteurs développent une approche et des techniques d'agroécologie en zone sèche, la capitalisation des expériences et les analyses scientifiques des impacts et des résultats obtenus par cette méthode restent encore insuffisantes et freinent donc le développement de la pratique. Ces problématiques sont liées au manque de soutien de la part des politiques publiques. La valorisation des expériences agroécologiques et leur validation scientifique sont des enjeux majeurs pour convaincre de l'utilité de la pratique, notamment dans les zones sèches.

### DIFFUSER LES RÉUSSITES DE L'AGROÉCOLOGIE

Le projet AVACLIM vise à développer et à faire connaître cette méthode de production agricole, basée sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, en agissant sur le renforcement de dix ONG qui développent l'agroécologie. Les résultats et impacts de vingt initiatives feront l'objet d'une évaluation scientifique. Ils serviront avec d'autres exemples à l'élaboration d'une large campagne de communication et de plaidoyer en faveur des politiques publiques favorables à l'agroécologie.

À partir de ces objectifs, le projet devra repérer des pratiques agroécologiques au sein des actions menées par ces partenaires et les documenter sous forme de fiches initiatives alimentant une base de données. Plusieurs événements et outils collaboratifs seront élaborés afin de favoriser les échanges d'expériences entre les acteurs et l'accès à l'information sur les initiatives agroécologiques. Des évaluations multicritères permettront de formuler des recommandations personnalisées en fonction de chaque contexte, pour permettre une implantation réussie de ce mode d'agriculture. Ces évaluations viendront accompagner un travail argumentaire sur la pertinence de l'agroécologie pour faire face au changement climatique dans les zones sèches. Cette action se fera notamment par le renforcement des capacités des ONG partenaires en matière de plaidoyer et de communication.

\* Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique-CCNUCC, Convention sur la diversité biologique-CDB et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification-CNULCD

AFRIQUE / MULTI-PAYS

DOMAINE D'INTERVENTION  
Dégradation des terres

BÉNÉFICIAIRE  
Centre d'action et de réalisation Internationale

MONTANT TOTAL  
3 651 000 € dont contribution du FFEM de 1 100 000 €

PARTENAIRES  
FIDA, CARI

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET  
AFD et MAEDI



© Didier Simon



## MEDITERRANÉE / TUNISIE

**DOMAINE  
D'INTERVENTION**  
Dégradation des terres

**BÉNÉFICIAIRE**  
Ministère de  
l'Agriculture,  
des Ressources  
hydrauliques  
et de la Pêche  
(MARH)

**MONTANT TOTAL**  
56 110 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 2 000 000 €

**PARTENAIRES**  
État tunisien, AFD

**INSTITUTIONS  
FFEM PORTEUSES  
DU PROJET**  
AFD et MEEM

## OBJECTIF TRANSVERSAL

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DES TERRITOIRES  
RURAUX VULNÉRABLES

# AIDER LE MONDE RURAL À S'ADAPTER ET À SE RENOUVELER

*Dans certaines régions tunisiennes, la surexploitation des eaux souterraines, la salinisation des nappes, la dégradation des terres agricoles et du couvert végétal sont très marquées. Afin d'éviter l'aggravation de ces phénomènes, accentués par le changement climatique, le FFEM participe au financement d'un programme encourageant une meilleure gestion des ressources naturelles et une amélioration des pratiques agricoles.*

## VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le projet vise la mise en œuvre de la politique du gouvernement tunisien de développement durable des territoires ruraux particulièrement sensibles socialement et écologiquement.

Concentré sur 6 zones, le programme intervient auprès des acteurs locaux et couvre plusieurs domaines, dont l'amélioration de la gouvernance territoriale, la gestion durable et la valorisation des ressources en eau, des forêts et des sols. Dans le cadre des objectifs de décentralisation fixés par la Constitution tunisienne, le projet veut contribuer au renforcement du dialogue politique entre les structures nationales, les commissariats régionaux agricoles et les populations locales.

L'appui du FFEM s'inscrit dans l'axe stratégique de promotion des territoires ruraux durables. Le financement du FFEM contribuera d'une part à la formation des acteurs au diagnostic territorial et d'autre part à l'élaboration des plans de gestion des ressources naturelles. La subvention du FFEM soutient également l'élaboration des plans d'aménagement des forêts, de parcours et d'aires protégées. Il agira de même dans la formation des partenaires.

## CO-GESTION DES TERRITOIRES RURAUX

Le projet prévoit un appui à la mise en place de partenariats entre les parties prenantes qui favoriseront le dialogue politique et un appui institutionnel. L'enjeu est d'inciter le développement de la concertation entre l'administration et les usagers des ressources afin de traduire concrètement une approche « acteurs/territoire » et de concourir à une co-gestion des ressources naturelles. Cette approche de co-gestion des ressources naturelles s'accompagnera d'une évolution institutionnelle pour les organisations responsables de la planification territoriale comme pour la co-gestion des ressources communes.



## PROCESSUS INNOVANTS

**UN OBJECTIF TRANSVERSAL POUR ACCOMPAGNER LES OPÉRATIONS CIBLÉES DU FFEM**  
En plus de s'inscrire dans l'axe stratégique « agriculture et forêts durables », ce projet d'appui aux territoires ruraux tunisiens répond à l'objectif transversal « processus innovants » du nouveau cadre de programmation stratégique du FFEM, pour la période 2015-2018.

Ce projet vise en effet à promouvoir la mise en place d'une gouvernance participative entre les différentes institutions et acteurs en charge des ressources naturelles. L'approche territoriale envisagée se traduit par une plus grande concertation et planification entre les différentes parties prenantes qui gèrent les ressources naturelles : eaux, forêts, sols. Les plans d'aménagement territoriaux ainsi validés seront plus à même de répondre aux attentes des acteurs locaux. Le renforcement des capacités des organisations existantes et la valorisation de filières locales participent à cette démarche.



# CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

OBJECTIF TRANSVERSAL

## Répondre concrètement aux enjeux des nouveaux objectifs du développement durable

La consommation et la production durables visent à associer, dans les biens ou les services produits, un meilleur respect de l'environnement, un progrès social et une performance économique. Cette politique a également pour objectifs l'information et la prise de conscience des consommateurs. En 2015, le FFEM a engagé un premier projet « consommation et production durables » dans le but de développer des filières responsables au sein d'espaces protégés et de leurs territoires adjacents.



© Gerard Molinas - FVPR

### AMÉRIQUE LATINE / URUGUAY

#### DOMAINE D'INTERVENTION

Biodiversité (hors thématiques de concentration)

#### BÉNÉFICIAIRE

République orientale de l'Uruguay

#### MONTANT TOTAL

8 703 000 € dont contribution du FFEM de 1 000 000 €

#### PARTENAIRES

FEM, PNUD, MVOTMA, MGAP, MINTURD, Intendencia Rocha, Intendencia Rivera

#### INSTITUTIONS

#### FFEM PORTEUSES

MAEDI et MEEM

## DÉVELOPPER DES MODES DURABLES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DE BIENS ET DE SERVICES DANS LES AIRES PROTÉGÉES URUGUAYENNES ET LEURS TERRITOIRES ADJACENTS

# DES FILIÈRES DURABLES DANS LES PRAIRIES NATURELLES ET LES SYSTÈMES CÔTIERS URUGUAYENS

*Renforcer la coopération internationale et l'échange des savoir-faire entre la France, l'Uruguay et le Mozambique pour accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables.*

### RENFORCER LE SYSTÈME NATIONAL AIRES PROTÉGÉES D'URUGUAY

Afin de protéger les lagunes côtières et les prairies naturelles du pays, le gouvernement uruguayen a récemment mis en place un Système national des aires protégées (SNAP) avec la participation du FFEM. Outre les enjeux de conservation stricte, les politiques environnementales du pays visent à présent à établir un équilibre entre croissance et préservation du patrimoine naturel et culturel. Ce projet « production et consommation durable » dans les aires protégées et leurs territoires adjacents s'inscrit au cœur de cet équilibre. Au sein de ces aires protégées, l'action porte sur la transformation de filières existantes ayant des impacts directs sur l'environnement. L'ambition du programme est de viabiliser ces filières en termes de respect de l'environnement. Cette démarche accompagne le souhait du gouvernement uruguayen en matière de gestion innovante des territoires et de développement durable.

### PARTAGE D'EXPÉRIENCE SUR LES FILIÈRES DURABLES

Le projet se décline en plusieurs composantes et a pour première cible la mise en place d'une stratégie nationale en matière de filières durables. Il devra définir des acteurs clefs dans ce secteur et des signes officiels de qualité et/ou d'origine. Trois filières seront ensuite testées (pêche, production de viandes bovines, tourisme) dans la perspective d'élargir la méthode à des échelles régionales et internationales.

Des échanges avec l'Afrique et notamment avec le Mozambique sur les filières durables dans les aires protégées seront initiés. Afin de poursuivre la contribution française au cadre décennal sur la consommation et la production durable, le FFEM intervient dans ce projet afin de valoriser l'expertise française dans le domaine des labels officiels. Il participe à la préservation d'écosystèmes d'intérêt mondial et à la diffusion de modes de consommation et la production durable de l'Amérique latine vers l'Afrique.



## CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

### UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX ODD

En adoptant l'objectif transversal « consommation et production durables » dans sa nouvelle stratégie 2015-2018, le FFEM participe concrètement à la réalisation de l'ODD n°12 « consommation et production responsables ». Pour cette année, c'est la valorisation du lien territoire-filières depuis la production jusqu'à la consommation qui est mis en avant.

Une attention particulière a été consacrée à la labellisation et la certification de différents secteurs liés à l'agriculture, au tourisme et à la pêche. Au-delà de cette composante, le FFEM vise également une démarche systémique et globale. La coopération entre les différents acteurs et les pays afin d'élaborer des chaînes d'approvisionnement respectueuses de l'environnement et des hommes est une composante de ses projets.



# RETOUR D'EXPÉRIENCES & ENSEIGNEMENTS

Gestion de la biodiversité marine et côtière ouest-africaine .....	<b>39</b>
Gestion durable des forêts communales au Bénin .....	<b>40</b>

AFIN D'APPRÉCIER  
LA PERTINENCE,  
LA RÉPLICABILITÉ ET  
LA QUALITÉ DE SES ACTIONS  
MISES EN ŒUVRE, LE FFEM  
RÉALISE DES ÉVALUATIONS  
RÉTROSPECTIVES  
ET À MI-PARCOURS.  
LES ÉVALUATIONS RÉALISÉES  
PERMETTENT DE TIRER DES  
ENSEIGNEMENTS. ELLES  
CONSTITUENT LES BASES  
DE LA CAPITALISATION.



# GESTION DE LA BIODIVERSITÉ MARINE ET CÔTIÈRE OUEST-AFRICAINE

Renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les aires marines protégées.

## BILAN SYNTHÉTIQUE

Le projet BIOCOS visait à renforcer les initiatives de conservation et de suivi dans les aires marines protégées (AMP) de 7 pays membres de la Commission sous-régionale des pêches (CSRП). Il s'inscrivait dans une démarche d'appui à la gestion de la biodiversité marine et côtière engagée par le FFEM au Sénégal en complément de l'appui de l'Agence française de développement (AFD) à la CSRП pour la gestion durable des pêches et de l'environnement marin. Centré sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des AMP par des actions locales et régionales, des activités de suivi-évaluation des impacts et de communication, BIOCOS poursuivait trois objectifs : la fonctionnalité et l'efficacité d'AMP exemplaires ; la visibilité de leurs impacts ; la promotion d'une meilleure mobilisation en faveur des AMP.

## ACTIONS CONCRÈTES

Les deux AMP de Bamboung (Sénégal) et d'Urok (Guinée-Bissau), sur lesquelles le FFEM a concentré son soutien, disposent aujourd'hui d'un mode de gouvernance constitué de structures et de mécanismes de gestion standards. Des plans de gestion et d'affaires ont pu être établis dans ces deux AMP. Ces plans ne sont cependant pas encore aboutis pas, suffisamment budgétés et doivent encore être validés. Grâce au développement de petites filières de production, notamment dans le cas d'Urok, des retombées économiques directes au profit des communautés ont été enregistrées et participent aux frais de fonctionnement des AMP.

Sur la base des informations disponibles quant aux pressions illégales sur les ressources naturelles, les communautés ont renforcé et structuré leurs actions de surveillance et de suivi de la ressource, en coopération avec les services de l'État. Des ateliers d'évaluation ont été organisés auxquels ont été directement associées les populations permettant d'échanger sur l'évolution de la gestion des AMP. Des états de référence ont été réalisés, en vue de démontrer l'efficacité écologique des AMP en tenant compte des nombreuses externalités qui pèsent sur ces dernières. Cette gestion concertée, couplée à des méthodes participatives de suivi de la ressource, a permis de progresser vers une mobilisation et une responsabilisation accrues des acteurs locaux en faveur des AMP, y compris au niveau sous-régional. Cela dit, le maintien de ces acquis ne dépendra que de l'intérêt des populations à poursuivre leurs implications.

## RECOMMANDATIONS

Les systèmes de gestion et de gouvernance des deux sites pilotes d'Urok et de Bamboung sont opérationnels mais demeurent fragiles. Un équilibre entre les différents organes de gouvernance décisionnels doit être trouvé pour faciliter la gouvernance des AMP. Les plans de gestion doivent ainsi être revus dans une approche plus participative et mieux équilibrée entre les acteurs. Enfin, des efforts sont encore nécessaires pour aboutir à une conduite financière et comptable plus transparente.

Si le projet a eu des retombées économiques, un effort de mutualisation des moyens portant sur les filières locales existantes, conjugué à une démarche commerciale et promotionnelle plus constructive, devraient permettre à terme de conforter ces résultats.

En ce qui concerne le suivi et le contrôle des AMP, la durabilité des efforts de surveillance dépendra en grande partie de la pérennité des financements dédiés aux opérations. La création de la fondation BioGuiné en Guinée-Bissau est appréciée en ce sens, mais ne pourra remplacer un investissement massif de la part des pouvoirs publics sur des moyens de surveillance humains et techniques, à la hauteur des enjeux. Ce soutien est indispensable si l'on veut améliorer tant les travaux de suivi d'impact que la gestion et la surveillance des AMP.

Enfin, pour être véritablement utile, la formation à l'évaluation de l'efficacité de la gestion des AMP, dispensée aux communautés, devra inclure un volet sur l'interprétation des résultats afin de prévenir les erreurs d'analyse et permettre une phase d'autonomisation. Dans le cadre d'une sensibilisation au sens large, l'accent pourra être mis sur les dimensions politiques et stratégiques, en insistant sur les services environnementaux assurés par les AMP et leur rôles en matière d'adaptation au changement climatique.



© Guillaume Chiron - AFD

**AFRIQUE/  
MULTI-PAYS**

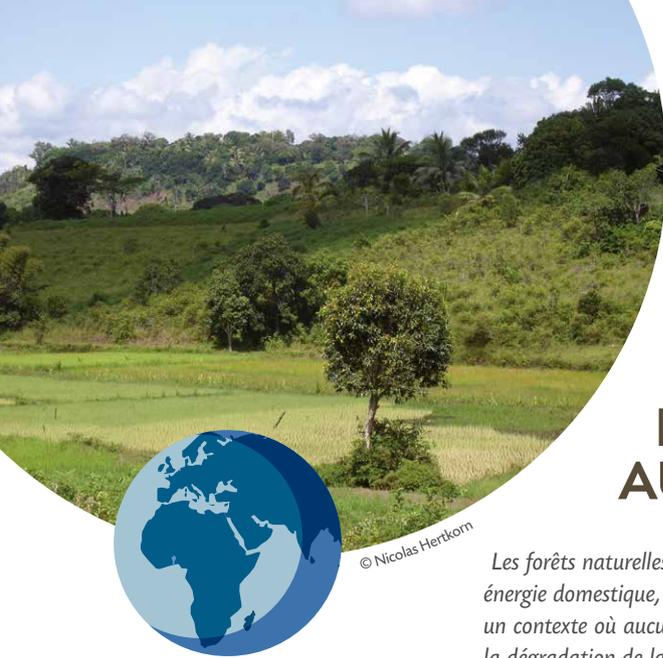
**DOMAINE  
D'INTERVENTION**  
EAUX  
INTERNATIONALES

**BÉNÉFICIAIRE**  
Fondation  
Internationale du  
Banc d'Arguin (FIBA) -  
Fondation MAVA

**MONTANT TOTAL**  
9 680 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 1 600 000 €

**PARTENAIRES**  
AFD, Fondation  
MAVA

**INSTITUTION FFEM  
PORTEUSE DU  
PROJET**  
AFD



© Nicolas Hertkom

# GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES AU BÉNIN



## AFRIQUE/ BÉNIN

### DOMAINE D'INTERVENTION

Climat

### BÉNÉFICIAIRE

Communauté  
forestière du Moyen  
Ouémé (CoForMo)

### MONTANT TOTAL

11 510 000 € dont  
contribution du FFEM  
de 1 000 000 €

### PARTENAIRES

Communes forestières  
du Bénin, État  
béninois, Banque  
mondiale, BAD,  
GTZ, Collectivités  
locales françaises,  
Investisseurs carbone

### INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

AFD

*Les forêts naturelles du Moyen Ouémé constituent le principal bassin d'approvisionnement des villes béninoises en énergie domestique, mais depuis 2002 le pays a vu la demande de bois-énergie dépasser le potentiel forestier. Dans un contexte où aucun profit de ces récoltes anarchiques de bois ne va aux populations locales et pour lutter contre la dégradation de la forêt, cinq communes du Moyen Ouémé se sont constituées en association intercommunale, la CoForMo. Depuis 2009, le FFEM appuie cette organisation dans la constitution d'un domaine forestier communal, géré de façon durable et participative.*

### BILAN SYNTHÉTIQUE

Aujourd'hui opérationnelle, la CoForMo bénéficie du statut d'établissement public de coopération internationale (EPCI), lui permettant d'assurer pleinement sa mission dans toute sa dimension intercommunale. La CoForMo a pu acquérir des compétences techniques et de gestion significatives grâce à l'appui du FFEM et de la Fédération nationale des communes forestières de France. Le projet tel qu'il a été conçu, présente un caractère exemplaire et innovant de gouvernance multi-acteurs de gestion forestière.

### ACTIONS CONCRÈTES

L'action entreprise par la CoForMo a permis la délimitation, la protection et l'aménagement de forêts dans chacune des communes. Le renforcement de cette structure initialement associative, puis devenue un EPCI, lui a permis d'asseoir sa légitimité institutionnelle auprès des services forestiers étatiques et fonctionnelle pour ainsi mieux gérer le domaine protégé de ses communes membres. Grâce à ce statut renforcé, la CoForMo a pu créer une direction des services intercommunaux, à l'origine de plans d'aménagement et de la mise en œuvre du projet. Sur financement du FFEM, 5 plans d'aménagement avec des mesures de protection, recouvrant une superficie de 17 500 ha, ont été réalisés et mis en œuvre. Les premiers travaux sylvicoles ont été réalisés dans chaque forêt communale et doivent désormais s'étendre à toutes les forêts. L'exploration durable et la commercialisation des produits forestiers sont lancées dans chacune des forêts communales et plusieurs sessions de formation ont été réalisées au bénéfice de tous les cadres communaux de la CoForMo.

### RECOMMANDATIONS

Dans la mesure où l'ensemble des dispositifs du projet n'a pu qu'être partiellement déployé, en raison du long processus participatif qui fut nécessaire à l'attribution des terres pour la création des forêts communales, une assistance prolongée au bénéfice de la CoForMo est indispensable. Ce soutien supplémentaire permettrait d'assurer une bonne appropriation et application des itinéraires techniques et de gérer le flux financier. La prolongation du projet permettrait ainsi d'assurer un contrôle resserré des marchés ruraux de bois. Afin d'accompagner l'intensification de l'exploitation et de la production de charbon de bois, la suite des plans d'aménagement devront être mis en œuvre ainsi qu'un renforcement des règles de gestion forestière. L'élaboration de supports didactiques et d'un site web afin d'assurer une meilleure visibilité du projet et de la CoForMo font partie des outils qu'il reste à développer. La mise en place d'un comité de pilotage extraordinaire afin d'assurer une vision stratégique de la CoForMo claire et cohérente est conseillée.



## INTERVIEW

### MESMIN AGBOTON-GEO, DIRECTEUR EXÉCUTIF DE LA COFORMO



© CoForMo

**En quoi ce mode de gestion participatif et concerté de la forêt encouragé par ce projet est-il bénéfique pour la préservation de la ressource, tout en permettant des retombées économiques pour les populations riveraines ?**

La structuration de l'association communale a repositionné les acteurs locaux au cœur du processus de redistribution des richesses. Dans ce contexte, les populations riveraines sont devenues les gardiens des forêts de leur terroir et peuvent ainsi empêcher l'exploitation frauduleuse des ressources. Une clé de répartition des recettes a aussi été adoptée par tous les acteurs. Les propriétaires terriens sont bénéficiaires de 15% des recettes, contre 10% pour la structure locale de gestion, 5% pour l'administration forestière et 10% pour la commune. La CoForMo bénéficie elle de 60% des capitaux.

**Le caractère participatif du projet sert de référence dans d'autres associations et au niveau international. Quel rôle la CoForMo joue-t-elle dans le réplicabilité du projet dans ces autres pays africains ?**

La CoForMo est membre de COFOR-International et de ce fait, partage ses expériences avec les autres associations sœurs du Cameroun (ACFCAM) et du Sénégal, à travers des visites d'échanges et de partage d'expériences. Elle a participé aux Journées des communes forestières du Cameroun et a présenté à cette occasion son expérience dans le domaine de la gouvernance décentralisée des ressources forestières. De plus, l'expérience de la CoForMo a été également présentée à l'administration forestière du Niger lors d'une visite d'échange.

**La constitution de la CoForMo en association intercommunale visait une meilleure gestion des ressources forestières du Moyen Ouémé. Depuis cette étape, comment les relations entre la CoForMo et les populations des communes concernées ont-elles évolué ?**

Au départ, les populations étaient méfiantes vis-à-vis de la CoForMo, notamment les propriétaires terriens qui craignaient d'être dépossédés de leurs terres. Cette méfiance résultait des expériences passées en matière de création de forêts classées au Bénin. Avec les actions d'information et de communication, les relations entre la CoForMo et les populations sont excellentes aujourd'hui.

**Grâce au projet et au financement FFEM en particulier, quels ont été les progrès réalisés dans la gestion des ressources forestières ?**

L'appui du FFEM sur les aspects participatifs a favorisé la rencontre entre tous les participants du projet. Cette action a permis une véritable prise de conscience des différents acteurs (autorités coutumières et locales, communautés rurales, structures villageoises et propriétaires terriens) dans leur rôle pour la sauvegarde du patrimoine forestier du Moyen Ouémé. Sur le plan de l'aménagement territorial, son intervention a eu pour résultat la sécurisation par une gestion durable de 17500 ha de forêts naturelles.

© Nicolas Hertkom

# ANNEXES

Projets identifiés et engagés en 2015.....	<b>43</b>
Panorama des actions de communication réalisées en 2015 .....	<b>45</b>
Acronymes .....	<b>46</b>
Bilan d'activités 1994-2015 .....	<b>47</b>



# PROJETS IDENTIFIÉS ET ENGAGÉS EN 2015

## BIODIVERSITÉ

5 projets répertoriés dans le portefeuille « biodiversité », au stade de l'identification ou de l'engagement

IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	TITRE DU PROJET	PAYS	SUBVENTION DU FFEM* (€)	MONTANT TOTAL (€)	INSTITUTION PORTEUSE
<b>AFRIQUE</b>				<b>4 000 000</b>	<b>22 746 399</b>	
02/04/2015		Renforcement de la viabilité financière du système national d'aires protégées en Guinée-Bissau, à travers l'opérationnalisation et la capitalisation de la Fondation BioGuinée et son Fonds fiduciaire	Guinée-Bissau	1 000 000	7 922 399	MAEDI - MEEM
07/03/2015		RESSOURCE : pour une gestion intégrée des oiseaux d'eau migrateurs et des zones humides en Afrique	Afrique / Régional	1 500 000	5 024 000	MEEM
27/11/2015		Paysages forestiers du Nord-Congo	Congo	1 500 000	9 800 000	MAEDI-MEEM-AFD
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>				<b>2 137 400</b>	<b>12 510 240</b>	
04/07/2014	04/02/2015	Développement des modes durables de production de consommation de biens et services dans les aires protégées du SNAP uruguayen et leurs territoires adjacents	Uruguay	1 000 000	8 703 000	MAEDI-MEEM
07/04/2014	04/02/2015	Appui aux innovations financières et au renforcement des fonds environnementaux en Afrique, Amérique latine et Caraïbes (REDLAC-CAFE)	Amérique latine / Régional	1 137 400	3 807 240	MAEDI
<b>TOTAUX</b>				<b>6 137 400</b>	<b>35 256 639</b>	

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

15 projets répertoriés dans le portefeuille « changement climatique », au stade de l'identification ou de l'engagement

<b>AFRIQUE</b>				<b>7 525 610</b>	<b>41 304 580</b>	
17/03/2014	10/02/2015	FISP - COVEMI - Amélioration écologique de la production de la chaux (AEPC)	Burkina Faso	125 610	247 561	MINEFI
02/04/2015	27/11/2015	Douala, Ville durable : aménagement durable et valorisation du site de Makèpè Missokè	Cameroun	1 500 000	6 000 000	AFD
27/04/2015	11/06/2015	FISP - PIVOT WORKS LIMITED - Énergiser une révolution sanitaire en Afrique subsaharienne	Rwanda	300 000	843 899	MINEFI
26/05/2015		FISP - MBAKAOU Carrière / IED INVEST - Première petite hydro IPP au Cameroun	Cameroun	500 000	5 712 230	MINEFI
03/07/2015		FISP - LA PAILLE DE CANNE DE COGÉNÉRATION (PCC) / TERRAGEN Ltd Récouter et valoriser la paille de canne comme énergie renouvelable en tant que biomasse énergétique dans une centrale de cogénération	Maurice	400 000	2 513 490	MINEFI
03/07/2015		Partenariat public/privé pour gérer durablement les forêts d'Afrique centrale (P3FAC)	Afrique / Régional	2 000 000	6 770 800	MEEM-MAAF
20/07/2015		FISP - SOLARCIM / URBASOLAR - Construction d'une centrale solaire PV en autoconsommation sur une cimenterie	Sénégal	400 000	8 366 600	MINEFI
30/07/2015		FISP - EMERAUDE / TRIBA ENERGY - Leasing d'une centrale photovoltaïque	Sénégal	300 000	1 850 000	MINEFI
27/11/2015		Mobilise Your City	Afrique / Régional	2 000 000	9 000 000	MEEM-AFD
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>				<b>3 010 065</b>	<b>25 855 065</b>	
04/07/2014	03/07/2015	Projet d'appui aux niveaux local et national (NAMA) à la réduction des émissions de GES en Colombie, par l'approche Transit Oriented Development	Colombie	1 500 000	21 150 000	AFD
03/07/2015		Gouvernance, participation locale et aménagement du territoire pour une ville durable dans la région métropolitaine de la ville de Guatemala	Guatemala	1 510 065	4 705 065	MEEM
<b>ASIE PACIFIQUE</b>				<b>6 010 000</b>	<b>818 927 124</b>	
02/04/2015	30/09/2015	Renforcer la résilience côtière pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les petits territoires insulaires en intégrant des infrastructures vertes et grises	Philippines	1 510 000	4 477 124	MAEDI - MEEM
02/04/2015	03/07/2015	Soutien aux entreprises sociales pionnières dans les secteurs de l'accès à l'énergie, l'assainissement et l'accès à l'eau potable	Asie / Régional	2 000 000	6 250 000	AFD
27/05/2015		FISP - RACING ENERGY / ENERTIME SAS - Centrale biomasse ORC de 1,3 Mwe brut utilisant la paille de riz comme combustible	Philippines	500 000	5 200 000	MINEFI
30/09/2015		Eco Building Global Fund	Asie / Régional	2 000 000	803 000 000	MEEM-AFD
<b>TOTAUX</b>				<b>16 545 675</b>	<b>886 086 769</b>	

## EAUX INTERNATIONALES

2 projets répertoriés dans le portefeuille « eaux internationales », au stade de l'identification ou de l'engagement

<b>AFRIQUE</b>				<b>3 458 000</b>	<b>15 965 773</b>	
02/04/2015	30/09/2015	TARA OCEANS : Plancton océanique, climat et développement	Afrique / Régional	2 058 000	9 965 773	MEEM - MENESR
07/03/2015		Mise en place d'un label international de gestion durable et de protection de la biodiversité des petites îles de moins de 15 000 hectares	Afrique / Régional	1 400 000	6 000 000	MEEM
<b>TOTAUX</b>				<b>3 458 000</b>	<b>15 965 773</b>	

## DÉGRADATION DES TERRES - POP

3 projets répertoriés dans le portefeuille « dégradation des terres, polluants organiques persistants », au stade de l'identification ou de l'engagement

<b>AFRIQUE</b>				<b>2 600 000</b>	<b>7 985 065</b>	
02/04/2015	03/07/2015	Lutte contre la désertification par l'appui au pastoralisme dans le Ferlo	Sénégal	1 500 000	4 861 065	MAEDI-AFD
	02/04/2015	Agroécologie, une voie d'adaptation au changement climatique	Afrique / Régional	1 100 000	3 124 000	MAAF-AFD
<b>MÉDITERRANÉE</b>				<b>2 000 000</b>	<b>56 110 000</b>	
03/07/2015	27/11/2015	Programme de gestion des ressources naturelles dans les territoires ruraux vulnérables	Tunisie	2 000 000	56 110 000	MEEM-AFD
<b>TOTAUX</b>				<b>4 600 000</b>	<b>64 095 065</b>	

\* En gras les montants engagés

# PROJETS SÉLECTIONNÉS EN 2015 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES DU FFEM

PAYS	ONG BÉNÉFICIAIRE	LIBELLÉ	FINANCEMENT FFEM	MONTANT TOTAL
Multi-pays	EAGLE	Projet pour l'application de la loi sur la faune en Afrique	120 000 €	457 838 €
Multi-pays	RASTOMA	Structuration du Réseau Rastorama, renforcement des capacités de ses acteurs et participation au développement des Aires marines protégées en Afrique centrale ) - Conservation des tortues marines	120 000 €	165 362 €
Gabon	PROGRAM	Renforcement des capacités du Parc national de Moukalaba-Doudou dans la conservation des grands singes du Gabon	20 000 €	134 193 €
RD Congo	GACEBB	Mise en place de 5 étangs piscicoles dans Basankusu et Bolomba pour la préservation des bonobos	20 000 €	30 000 €
Cameroun	ERuDeF	Intégration de technologies novatrices dans la gestion des populations de grands singes dans la réserve naturelle de la colline Tofala	20 000 €	34 511 €
Congo	ESI CONGO	Appui aux chasseurs de Loaka pour la protection des gorilles des plaines de l'Ouest de la forêt du Mayombé	19 550 €	34 533 €
RD Congo	MMT	Développement d'une agriculture durable et protection du bonobo dans le territoire de Bolobo	20 000 €	25 410 €
Cameroun	TF - RD	Gestion des grands singes et des agro-forêts à base de cacao à la périphérie de la réserve de biosphère du Dja	20 000 €	23 000 €
Cameroun	MAYO REY CONSERVATION	Sécurisation des corridors de migration de la faune sauvage de l'Ouest de l'UTO Bénoué	19 013 €	31 674 €
<b>TOTAL 9 PROJETS</b>	<b>Engagés en 2015</b>		<b>378 563 €</b>	<b>936 521 €</b>

## COUCHE D'OZONE STRATOSPHERIQUE

### SITUATION DE LA PART BILATÉRALE DES CONTRIBUTIONS FRANÇAISES AU FONDS MULTILATÉRAL DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL AU 31/12/2015

Le Protocole de Montréal (PM) a pour objectif d'éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO). Il est doté d'un Fonds multilatéral destiné à aider les pays en développement dont la consommation de gaz CFC (chlorofluorocarbones) par habitant était inférieure à 0,3 kg à la date d'entrée en vigueur du Protocole. Ce fonds est abondé tous les trois ans depuis 1991, la 9<sup>e</sup> reconstitution du Fonds l'ayant augmenté de 507,5 millions US\$ pour 2015-2017.

45 pays contribuent, y compris les pays à économies de transition. Les contributions françaises se sont élevées à 257,7 millions US\$ de 1991 à fin 2015, la France étant le 4<sup>e</sup> donateur après les États-Unis (22%), le Japon et l'Allemagne pour ce triennium. La France partage l'un des sept sièges de membres du comité exécutif du Fonds multilatéral avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

### SITUATION DES PROJETS FINANCÉS PAR LA PART BILATÉRALE DES CONTRIBUTIONS FRANÇAISES AU FONDS MULTILATÉRAL

Pour mémoire, la France a choisi de financer des projets au titre de la part bilatérale française dès 1994. L'engagement moyen de la part bilatérale française de 1994 à fin 2014 est de 7,33%. De 1994 à fin 2014, le secrétariat du FFEM a identifié 114 projets, tranches de projets et activités de préparation de projets, dont 107 ont été engagés pour une valeur de 15,11 millions \$US en valeurs ajustées et frais d'appui inclus.

### PROJETS COUCHE D'OZONE STRATOSPHERIQUE EN COURS AU 31/12/2015

PROJETS EN GESTION EN 2015	OCTROI	RÉUNION DU COMEX	VALEUR PROJET (US\$)	APPUI (US\$)	TOTAL (US\$)
ONUDI-Régional AFR-Projet Pilote de conversion de refroidisseurs (Chillers) (Cameroun, Égypte, Namibie, Nigeria et Soudan)	avr.-06	ExCom 48	\$360 000	\$46 800	\$406 800
ONUDI-Mexique-Pilote Destructio SAO	avr.-11	ExCom 63	\$500 000	\$65 000	\$565 000
GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 1	avr.-12	ExCom 66	\$257 500	\$31 186	\$288 686
GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 2	mai-14	ExCom 72	\$200 000	\$24 222	\$224 222
GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 3	nov.-15	ExCom 75	\$176 250	\$21 346	\$197 596
ONUDI-Régional Afrique-Étude Destruction SAO (Burundi, Cameroun, Rép centrafricaine, Congo et Guinée)	nov.-12	ExCom 68	\$80 000	\$10 400	\$90 400
ONUDI-Algérie-Pilote Destruction SAO	mai-14	ExCom 72	\$250 000	\$32 500	\$282 500
ONUDI-Tunisie-HPMP Phase 1, Tranche 1	mai-14	ExCom 72	\$135 690	\$17 187	\$152 877
Composante investissement Laos UNEP-HPMP Phase 1, Tranche 1	juin-15	ExCom 74	\$40 500	\$5 265	\$45 765
GIZ-Préparation du projet Kenya-HPMP Phase II	nov.-15	ExCom 75	\$60 000	\$7 800	\$67 800
<b>TOTAL</b>			<b>\$2 059 940</b>	<b>\$261 706</b>	<b>\$2 321 646</b>

# PANORAMA DES ACTIONS DE COMMUNICATION RÉALISÉES EN 2015



**231 113**  
PAGES VUES

119 714 visites

56,3 % de visiteurs hors de France



**13**  
VIDÉOS



Le FFEM a réalisé en 2015 des documentaires disponibles sur sa chaîne YouTube.

## « Un Toit, un Métier, un Marché », la solution nubienne - FFEM AVN 2015

En Afrique sahélienne, du fait de la déforestation et de la désertification, le bois, utilisé traditionnellement pour les toitures, n'est plus disponible.

## Bénin. Porto-Novo, ville verte - FFEM (2015)

Ce film présente un état des lieux de la ville de Porto-Novo aujourd'hui en 2015, une ville au patrimoine bâti et non bâti exceptionnel, abritant des zones naturelles de grande qualité.

## Le Trésor Vert du Sahel (Cifor - FFEM - Burkina Faso ACFAO) - 5 minutes

Au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest, la déforestation réduit les sources de revenus et les conditions de vie des populations.

## Plateau des Guyanes REDD

Du Venezuela au Brésil, le plateau des Guyanes est une immense étendue de forêt tropicale humide. Cette formation géologique, vieille de presque 2 milliards d'années, abrite aujourd'hui une biodiversité incroyablement riche.

## PrepaREDD - Quel potentiel REDD+ et MDP pour le développement durable du Rio Grande de la Magdalena?

En Colombie, le Rio Magdalena est la principale artère fluviale du pays. Le bassin versant du fleuve abrite 70% de la population colombienne.

## PETRA, une plateforme expérimentale pour la gestion des territoires ruraux de l'Amazonie

Au Nord-Ouest du Mato-Grosso, dans la municipalité de Cotrigaçu, la Fazenda Sao Nicolau est devenue une plateforme de ressources, d'échanges et d'observations environnementales.

## Les forêts méditerranéennes, un réservoir pour les générations futures

Le Bassin méditerranéen possède une végétation millénaire et très résistante. Pourtant ici comme ailleurs, le climat évolue. Les scientifiques anticipent un réchauffement entre 2 et 4° dans cette région du globe à l'horizon 2100.

## Réserve nationale de Gilé au Mozambique - Réduire la déforestation / FFEM

La réserve nationale de Gilé est située dans la région du Zambézia au Mozambique. En dépit d'un habitat encore bien conservé, la réserve est confrontée à une dégradation préoccupante de sa biodiversité...

## Le Dessus des cartes, 2015 (court) - AFD & FFEM

Ce film montre l'utilité des images satellites pour gérer durablement et préserver le capital forestier de l'Ouest. C'est un outil au service de tous ceux qui interviennent sur le terrain.

## Comment préserver les forêts tropicales ?

Comment préserver durablement les forêts tropicales ? Ce film présente, de manière pédagogique, les enjeux de la gestion forestière responsable et le rôle de chacun dans la survie des forêts tropicales...

## Rendez-vous au Maroc : la cédraie d'Ifrane - projet cofinancé par l'AFD et le FFEM

Située dans le Moyen Atlas, la cédraie d'Ifrane est la plus grande cédraie du Bassin méditerranéen. Véritable poumon économique pour la population rurale et plus important château d'eau du pays...

## Sécurité alimentaire et changement climatique

Des agriculteurs malgaches adoptent la pratique de l'agroécologie.  
[www.youtube.com/watch?v=eBDfgDLPHyw](http://www.youtube.com/watch?v=eBDfgDLPHyw)

## Sécurité alimentaire, agroécologie et changement climatique

Les agriculteurs du Nord-Togo s'organisent.

Un film de 6 minutes 30 secondes de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et du Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM), d'Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Au Togo, ONG, agriculteurs et associations professionnelles s'organisent pour mettre en place de nouvelles pratiques agricoles pour lutter contre les changements climatiques et préserver la sécurité alimentaire des familles.

[www.youtube.com/watch?v=EuM\\_SYw-EIY](http://www.youtube.com/watch?v=EuM_SYw-EIY)



**30**  
ÉVÉNEMENTS

Contribution ou organisation à plus de **30 conférences ou ateliers** en amont et pendant la COP21

Et plus de **20 interventions** par l'équipe du secrétariat du FFEM en France et à l'étranger.



**LANCEMENT  
DU COMPTE  
TWITTER**

Le 5 juin 2015 lancement du compte

Twitter officiel : **@FFEM\_Fr**

# ACRONYMES

**ACANTHE** : Association de conseil en architecture novatrice et en technique d'habitat écologique

**AFD** : Agence Française de Développement

**AMP** : Aires marines protégées

**ANCE** : Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement

**AVSF** : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

**BAD** : Banque africaine de développement

**BMB** : *Biodiversity Management Bureau*  
(Bureau de gestion pour la biodiversité)

**CAFÉ** : Consortium africain des fonds environnementaux

**CARI** : Centre d'action et de réalisation internationale

**CCNUCC** : Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique

**CDB** : Convention sur la diversité biologique

**CI** : Conservation Internationale

**CIRAD** : Centre de coopération internationale en recherche pour le développement

**CITES** : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

**COVEMI** : Compagnie villageoise d'exploitation minière

**CPS** : Cadre de programmation stratégique

**CSRP** : Commission sous régionale des pêches

**DRR-CCA Fund** : *Disaster Risk Reduction-Climate Change Adaptation Fund* (Réduction des risques de catastrophe - Fonds pour l'adaptation au changement climatique)

**EAGLE** : *Eco Activist for Governance and Law Enforcement*  
(Éco-Activistes pour la gouvernance et l'application des lois)

**EPCI** : Établissement public de coopération internationale

**ERDB** : *Ecosystem Research and Development Bureau*  
(Bureau de recherche et de développement pour les écosystèmes)

**FEM** : Fonds pour l'Environnement Mondial

**FFEM** : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

**FINDETER** : *Financiera de Desarrollo Territorial S. A.*  
(Banque colombienne des collectivités locales)

**FISP** : Facilité d'innovation pour le secteur privé

**FUNBIO** : Fonds brésilien de la biodiversité

**GIZ** : *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*  
(Institution de coopération technique du gouvernement allemand)

**GIZRLM** : Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines

**IDDRI** : Institut du développement durable et des relations internationales

**IKI-BNUB** : *Internationale Klimaschutzinitiative Bundesumweltministerium* (Initiative internationale pour le climat du ministère fédéral allemand pour l'environnement)

**KfW** : *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (Institution de coopération financière du gouvernement allemand)

**MAEDI** : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

**MARH** : Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche (Tunisie)

**MEEM** : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

**MENESR** : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**MGAP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (Uruguay)

**MINEFI** : Ministère des Finances et des Comptes publics

**MINTURD** : Ministère du Tourisme et des Sports (Uruguay)

**MOE Netherland** : Ministère de l'Environnement néerlandais

**MVOTMA** : Ministère de l'Habitat, du Développement territorial et de l'Environnement (Uruguay)

**NAMA** : Programme d'appui au niveau national et local

**ODD** : Objectifs de développement durable

**PDRF** : *Partnership for Disaster Rehabilitation Foundation*  
(Partenariat pour la fondation de réhabilitation de crise)

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement

**PPI** : Programme de petites initiatives

**RASTOMA** : Réseau d'acteurs de la sauvegarde des tortues marines en Afrique

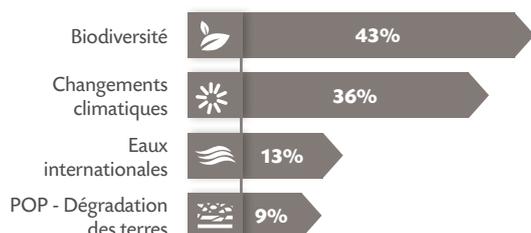
**RedLAC** : Réseau des Fonds environnementaux en Amérique Latine et Caraïbes

**SNAP** : Système national des aires protégées

**TOD** : *Transit Oriented Development*  
(aménagement axé sur le transport en commun)

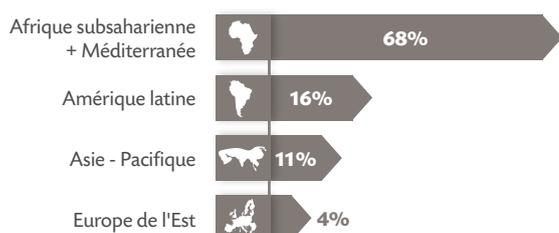
# BILAN D'ACTIVITÉS 1994-2015

## PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR DOMAINE D'INTERVENTION



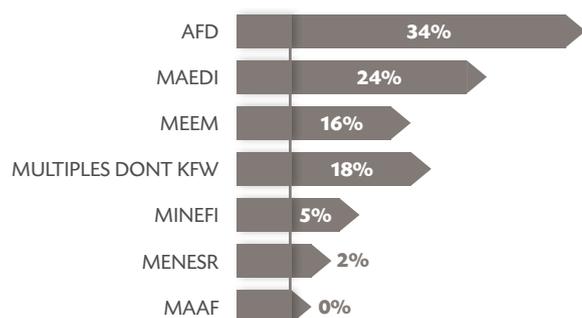
DOMAINE	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT DES PROJETS ENGAGÉS EN €	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
Biodiversité	131	141 434 234	1 084 380 767
Changements climatiques	94	117 762 216	1 758 299 568
Eaux internationales	38	42 256 431	336 042 618
POP - Dégradation des terres	22	29 632 551	195 587 159
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>331 085 433</b>	<b>3 374 310 111</b>

## PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR RÉGION



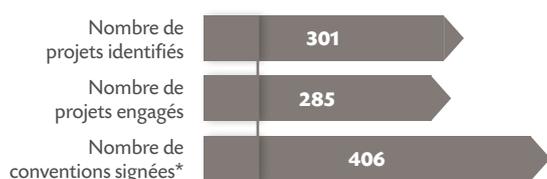
PAYS/REGION	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT DES PROJETS ENGAGÉS EN €	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
Afrique subsaharienne + Méditerranée	192	225 867 972	1 882 970 543
Amérique latine	47	53 141 331	433 706 235
Asie - Pacifique	34	37 827 485	897 481 814
Europe de l'Est	12	14 248 645	160 151 520
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>331 085 433</b>	<b>3 374 310 111</b>

## PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR INSTITUTION MEMBRE PORTEUSE DES PROJETS AU COMITE DE PILOTAGE DU FFEM



INSTITUTION PORTEUSE	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT DES PROJETS ENGAGÉS EN €	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
AFD	93	111 722 055	1 199 769 867
MAEDI	75	80 535 733	604 617 959
MEEM	46	54 480 614	578 797 804
MULTIPLES DONT KFW	45	60 232 597	537 797 209
MINEFI	19	16 966 921	429 374 298
MENESR	6	6 186 513	20 779 049
MAAF	1	961 000	3 173 925
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>331 085 433</b>	<b>3 374 310 111</b>

## ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS



DOMAINE	NOMBRE DE PROJETS IDENTIFIÉS	NOMBRE DE PROJETS ENGAGÉS	NOMBRE DE PROJETS DONT CONVENTIONS SIGNÉES
Biodiversité	134	131	210
Changements climatiques	106	94	116
Eaux internationales	39	38	44
POP-Dégradation des terres	22	22	36
<b>TOTAL</b>	<b>301</b>	<b>285</b>	<b>406</b>

\* 1 projet peut donner lieu à plusieurs conventions

Coordination et rédaction : FFEM, Alice Brié, Valérie Fakir  
 Conception graphique et réalisation : PatteBlanche  
 Dépôt légal : juin 2016  
 ISSN : 2114-1509

Ce rapport a été imprimé par une imprimerie certifiée PEFC sous le numéro de chaîne de contrôle FCBA/09-00993. Également membre du réseau Imprim'Vert et certifiée ISO 14001, PSO n°114. Il est imprimé avec des encres végétales et un processus de mouillage sans alcool. Imprimé sur papier PEFC, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



# FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

## INSTITUTIONS-MEMBRES PORTEUSES DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FFEM

### **Ministère des Finances et des Comptes publics**

Direction générale du Trésor  
139 rue de Bercy  
75572 Paris cedex 12  
[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

---

### **Ministère des Affaires étrangères et du Développement international**

Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats  
Sous-direction du Climat et de l'Environnement  
27 rue de la Convention - CS 91533  
75732 Paris cedex 15  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

---

### **Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer**

Direction des Affaires européennes et internationales  
Tour Pascal A  
92055 La Défense Cedex  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

---

### **Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Direction générale pour la Recherche et l'Innovation  
1 rue Descartes  
75005 Paris  
[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

---

### **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Sous-direction des Échanges internationaux  
3 rue Barbet-de-Jouy  
75349 Paris 07 SP  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

---

### **Agence française de développement**

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

### **SECRETARIAT DU FFEM**

#### **Agence française de développement**

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12  
tel. +33 1 53 44 42 42  
fax +33 1 53 44 32 48  
[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)  
[ffem@afd.fr](mailto:ffem@afd.fr)

Le FFEM est également présent sur les réseaux sociaux

 [@FFEM\\_Fr](https://twitter.com/FFEM_Fr)

 [www.youtube.com/channel/UCo0G52i3AIPdwsdp1l147hA](https://www.youtube.com/channel/UCo0G52i3AIPdwsdp1l147hA)